

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 2 décembre 2025 / 11 jumada al thani 1447 - N° 3969 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit l'ambassadrice de la République de Serbie

P. 3

COOPÉRATION

Tunis et Alger préparent une nouvelle étape stratégique dans leur partenariat

P. 24

ALGÉRIE - CHINE

Une délégation de haut niveau de la police chinoise en visite à la Direction des unités républicaines de sécurité et au siège d'Afripol à Alger

P. 3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le président de la Commission de l'Union africaine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Mahmoud Ali Youssouf, et la délégation qui l'accompagne. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie à Addis Abeba, représentant permanent auprès de l'Union africaine, M. Mohamed Khaled. P. 3



EXPORTATION PHARMACEUTIQUE

L'Algérie franchit un cap stratégique avec 10 millions de dollars de contrats

P. 6

CONSEIL DE LA NATION

Une loi de finances 2026 tournée vers la relance et la diversification économique

P. 6

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

Alger se prépare à accueillir un rendez-vous continental majeur

P. 4

SANTÉ

Le syndrome du canal carpien en 5 questions

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER

Résiliation à l'amiable du contrat de Salim Boukhanouché

P. 21



PANORAMA DU FILM NATIONAL SUR SMARTPHONE DE RELIZANE

Le court métrage du réalisateur Zidane Djillali décroche le premier prix

P. 16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Sûreté d'Alger : Deux individus arrêtés et plus de 1,6 kg de kif saisis à Bouchaoui

P. 2

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Illizi : mise en service de sept stations de téléphonie mobile



Sept (7) nouvelles stations ont été mises en services pour renforcer la couverture du réseau de téléphonie mobile dans des zones enclavées de la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris lundi de la direction locale de la Poste et des Télécommunications.

Ces installations, relevant de l'opérateur Optimum Telecom Algérie (Djezzy), sont réparties sur les localités de Tamadjert, Aharhar, Afra, Imehrou-Tihoubar, ainsi que l'intersection Tasset, Illizi, Djane et le Point kilométrique (PK-30) Belagbour, Oued-Samen (commune de Bordj Omar-Driss), a précisé le directeur du secteur, Rahab Driss.

Lancée en juin 2024, cette opération entre dans un programme portant sur la réalisation de 14 stations de téléphonie mobile à travers les wilayas d'Ilizzi et Djane, pour un montant de plus de 387 millions de DA, selon le responsable.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Les travaux de déploiement de la FTTH à la Casbah d'Alger achevés avant la fin de l'année



Les travaux de déploiement du réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) au niveau de la Casbah d'Alger seront achevés avant la fin de l'année en cours, indique, lundi, un communiqué de l'entreprise Algérie Télécom (AT).

"Algérie Télécom poursuit ses efforts de développement de son infrastructure dans la capitale Alger à travers un projet qualitatif de modernisation du réseau téléphonique et internet dans le quartier de la Casbah", précise la même source.

L'entreprise affirme que "les travaux, qui progressent à un rythme positif, seront achevés avant la fin de l'année en cours, ce qui contribuera à valoriser la dimension historique de ce quartier, classé au patrimoine mondial".

Ce projet s'appuie sur le remplacement du réseau de cuivre par un réseau moderne utilisant la technologie FTTH, permettant la fourniture de services de communication rapides et fiables, et répondant aux exigences de la transformation numérique que connaît l'Algérie", explique AT.

M'SILA

Accident à Khoubana : trois victimes et trois blessés, une enquête ouverte



Un accident de la circulation survenu dimanche soir dans la commune de Khoubana, au sud de M'Sila, a causé la perte de trois personnes et fait trois blessés, selon un communiqué de la Protection civile de la wilaya.

L'incident s'est produit sur le chemin de wilaya n°9, à la suite d'une collision entre un camion et un véhicule léger.

Les équipes de la Protection civile de l'unité de Bousaâda sont rapidement intervenues pour prendre en charge les blessés et assurer leur évacuation vers les urgences de l'hôpital « Rezig El Bachir ».

Les victimes décédées ont été transférées vers la morgue du même établissement. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident et identifier les facteurs ayant conduit à la collision. Les autorités locales rappellent, dans ce contexte, l'importance du respect des règles de circulation pour éviter de nouveaux drames routiers.

R.L

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 208 blessés en 24 heures (Protection civile)

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 208 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec 3 morts et 3 blessés, suite à une collision entre un véhicule et un camion sur le chemin de wilaya dans la daïra de Khoubana, précise la source.

Par ailleurs, les éléments de la protection civile ont déploré le décès d'une personne (59 ans) intoxiquée par le monoxyde de carbone à l'intérieur de son domicile dans la wilaya de Batna, alors que des soins de première urgence ont été prodigués à 29 autres personnes incommodées par le même gaz émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations respectives dans plusieurs wilayas.

Trois morts et trois blessés dans un accident de la circulation près de Bou-Saada

Trois personnes sont mortes et trois autres ont été blessées dimanche soir dans un accident de la circulation survenu dans le territoire de la commune de Khebana, près de Bou-Saada (wilaya de M'sila), a annoncé la protection civile.

L'accident, qui a eu lieu sur le chemin de wilaya N9, a impliqué un camion et une voiture qui se sont télescopés, faisant trois morts sur place et dont l'âge varie de 32 ans à 45 ans, et trois blessés à différents degrés de gravité âgés de 37 ans à 39 ans, selon la même source.

Les corps des victimes ont été transportés à la morgue de l'hôpital Rezig Bachir de Bou-Saada, tandis que les blessés ont été évacués également par la protection civile vers la même structure hospitalière.

Les services de sécurité territorialement compétents ont de leur côté ouvert une enquête sur cet accident.

Horaire des prières



Fajr :	06h11	18°	08°
Dohr :	12h37	19°	09°
Aср :	15h12	18°	05°
Maghreb :	17h31	18°	06°
Isha :	18h58	27°	15°

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Température	18°	19°	18°	18°	27°

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Sûreté d'Alger : Deux individus arrêtés et plus de 1,6 kg de kif traité saisi à Bouchaoui



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux individus et saisi plus de 1,6 kg de kif traité, une somme d'argent en monnaie nationale et des armes blanches, indique lundi un communiqué de ces services.

"La quatrième division de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger a traité une affaire impliquant une bande de malfaiteurs versée dans le trafic illicite de stupéfiants (kif traité) et de substances psychotropes, dans le cadre d'un réseau criminel organisé transnational, composé de deux individus (une femme et un homme), et procédé à la saisie d'un (1) kg 652 g de kif traité", précise le communiqué.

TRANSPORTS MARITIME

Tenue de la 1ère édition du Salon international maritime du 2 au 4 décembre à Alger

La première édition du Salon international maritime se tiendra du 2 au 4 décembre en cours au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), avec la participation de 40 exposants nationaux et étrangers, ont indiqué, lundi, les organisateurs dans un communiqué. Cet événement s'inscrit au cœur des priorités nationales visant à renforcer la performance, la modernisation et l'attractivité du secteur maritime et portuaire "et ambitionne de contribuer au développement des infrastructures" du secteur, ont souligné les initiateurs. Parrainé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ce salon mettra en avant le rôle central de la formation professionnelle dans la consolidation des filières liées à la construction navale, aux services techniques portuaires, à la maintenance maritime et aux métiers de la logistique.

OUARGLA

De nouvelles structures éducatives pour améliorer les conditions de scolarisation

Plusieurs structures éducatives, tous paliers confondues, sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts visant à résoudre le problème de la surcharge des classes et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris lundi de la direction locale des équipements publics (DEP).

Ces projets concernent 14 écoles primaires, 13 collèges d'enseignement moyen (CEM), quatre lycées, ainsi que 74 classes d'extension, inscrits dans le cadre du programme sectoriel du développement et du budget de wilaya, a précisé la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le président de la Commission de l'Union africaine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Mahmoud Ali Youssouf, et la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie à Addis Abeba, représentant permanent auprès de l'Union africaine, M. Mohamed Khaled.



Le président de la République reçoit l'ambassadrice de la République de Serbie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadrice de la République de Serbie, Mme Ana Petkovic, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. L'audience s'est

déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

ANNIVERSAIRE

L'APS célèbre le 64^e anniversaire de sa création

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a organisé, lundi à Alger, une cérémonie à l'occasion du 64^e anniversaire de sa création, marquée par le lancement d'un service d'information en langue chinoise.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, M. Zohra Bouamama, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, ainsi que des responsables d'établissements et d'organes médiatiques nationaux.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouamama a salué le rôle central de l'APS, soulignant que "cet édifice médiatique, bien plus qu'un simple établissement d'information, a été le témoin vivant des transformations d'un pays qui a cru en sa mission et un organe fiable incarnant la volonté des Algériens de façonner leur propre discours et d'affirmer leur place dans le concert des nations".

Évoquant les conditions historiques exceptionnelles de la création de l'APS, le 1er décembre 1961, le ministre a souligné que l'Agence a "assumé, dès sa création, la noble mission de faire connaître la justesse de la cause nationale et de porter la voix du peuple algérien assailli de liberté".

Il a en outre affirmé que "la bataille pour garantir à l'opinion publique une information fiable et la lutte contre les rumeurs et les fake news exigent désormais une vigilance permanente et une vision médiatique qui fait la différence et affirme le leadership, ce que l'APS a réussi à accomplir".

En effet, a-t-il dit, "grâce à la forte volonté politique des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et aux efforts de sa direction, de ses journalistes et de ses travailleurs, l'APS a opéré des sauts qualitatifs dans le processus de numérisation et diversifié ses services en offrant des contenus audiovisuels et des fils d'actualité multilingues, lui permettant d'être en phase avec les transformations et de concurrencer les organes médiatiques internationaux".

Ces différents contenus ont "permis à l'Agence et à l'Algérie de s'adresser au monde", notamment après le lancement

de ses plateformes d'information dans les langues des plus usitées, lui donnant les moyens de "barriére la route à ceux qui tentent de véhiculer une image allant à l'encontre du pays et de ses intérêts supérieurs", a-t-il ajouté.

De son côté, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, a souligné que l'Agence, qui fut témoin d'une période importante et décisive du processus de la glorieuse Révolution de libération, est un établissement de la mémoire nationale, qui "s'efforce aujourd'hui d'être fidèle à cet immense héritage et à son parcours médiatique privilégié qui a toujours été au service de la patrie et de ses intérêts supérieurs".

S'agissant de l'adaptation aux mutations que connaît le paysage médiatique international, notamment au niveau des agences de presse mondiales, M. Gaïd a affirmé que l'APS œuvre à relever les défis liés aux progrès technologiques, à travers de nouveaux acquis et réalisations accomplis grâce à la conjugaison des efforts de l'ensemble de son personnel.

Concernant les contextes médiatique, international et géopolitique, M. Gaïd a fait savoir que l'APS s'emploie à lancer des projets innovants et renouvelés pour être à l'avant-garde, préserver sa place en tant que référence pour les médias nationaux et demeurer, comme elle l'a toujours été, un modèle de fiabilité et de crédibilité de l'information.

L'APS poursuit ses efforts pour demeurer la locomotive du paysage médiatique national, conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à promouvoir le rôle des médias afin de porter la voix de l'Algérie et de défendre ses intérêts à tous les niveaux, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le Directeur général de l'APS a indiqué que l'Agence avait réussi à relever les défis de la transformation numérique et de la cybersécurité, en contrant toutes les campagnes hostiles, tout en renforçant son déploiement à l'international, à travers le lancement de plateformes d'information dans les langues les plus usitées dans le monde, la dernière étant son nouveau service d'information en langue chinoise, lancé aujourd'hui, preuve s'il en est de sa volonté de porter la voix de l'Algérie et de diffuser son image à travers le

monde.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'UGTA a salué le rôle que l'APS n'a cessé de jouer dans l'accompagnement des différentes étapes de construction et d'édition du pays, affirmant que les médias nationaux "jouent un rôle crucial dans l'établissement de liens de confiance entre toutes les composantes de la société".

Lancement d'un service d'information en langue chinoise : diffusion de la véritable image de l'Algérie dans le monde

Dans ce sillage, le Directeur général de l'APS a précisé que le lancement du service d'information en langue chinoise, qui s'inscrit dans l'orientation de l'Agence visant à contrer la désinformation ciblant l'Algérie, contribuera à la diffusion de la véritable image de l'Algérie dans le paysage médiatique international.

M. Gaïd a expliqué, dans ce cadre, que l'APS "adopte désormais une approche axée sur des projets lui permettant d'être une agence global media, sur le modèle des agences de presse internationales", soulignant que "le renforcement de l'offre de services d'information de l'Agence avec l'addition d'une septième version en langue chinoise vient confirmer cette démarche".

Le desk de langue chinoise, qui repose sur des compétences purement algériennes, offre un service d'information et de communication véhiculant convenablement le message de l'Algérie à ses partenaires, a-t-il ajouté.

Cette orientation a été saluée par M. Bouamama, qui a assuré que l'achèvement de l'élaboration du statut de l'APS, actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, contribuera à accomplir davantage de réalisations et à consolider la place de l'Agence au sein d'un système médiatique intégré.

Au cours de cette cérémonie, à laquelle les directions régionales de l'APS ont été associées, plusieurs journalistes et employés admis à la retraite ont été honorés et un hommage a été rendu aux familles de collègues décédés, en reconnaissance de leurs efforts et de leurs sacrifices au service de l'Agence.

ALGÉRIE - CHINE

Une délégation de haut niveau de la police chinoise en visite à la Direction des unités républicaines de sécurité et au siège d'Afrapol à Alger

Une délégation de haut niveau de la police de la République populaire de Chine, conduite par le directeur adjoint de la Sécurité publique de la province du Hubei, Yang Biao, a effectué lundi une visite à la Direction des unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz, ainsi qu'au siège du Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (Afrapol) à Alger, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Cette visite s'inscrit "dans le cadre du programme de la visite officielle qu'effectue la délégation chinoise à la DGSN. La délégation s'est rendue lundi matin à la Direction des unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz, où une présentation lui a été faite sur l'organigramme de la direction et sur la nature des missions qui lui sont confiées en matière de soutien à la préparation opérationnelle et de renforcement des capacités d'intervention pour le maintien de l'ordre public. La visite a également été ponctuée par des exercices de simulation réalisés par les unités spécialisées en explosifs et les unités canines relevant de la Sécurité nationale", précise le communiqué.

La délégation "s'est ensuite rendue au siège d'Afrapol, où elle a effectué une tournée dans les différents départements et services de cette structure et reçu des explications sur son rôle central en matière de coordination et d'échange d'informations et de données entre les services de police africains, et de renforcement des efforts conjoints de lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le crime organisé transfrontalier", ajoute-t-on de même source.

CONSEIL DES MINISTRES

L'UGTA salue la décision du président de la République relative à l'augmentation du SNMG et des pensions de retraite

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), par la voix de son secrétaire général, Amar Takdjout, a salué, lundi à Alger, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et des pensions et allocations de retraite.

Dans une déclaration à l'APS, M. Takdjout a mis en avant les engagements du président de la République tenus envers les travailleurs et les citoyens, à travers sa décision d'augmenter le SNMG de 20.000 DA à 24.000 DA, à partir de janvier 2026, et de soumettre des propositions concernant l'augmentation des pensions et allocations de retraite.

Ces mesures, prises dimanche par le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, "sont positives, responsables et courageuses", car elles reflètent "la concrétisation des engagements du président de la République envers les travailleurs et les citoyens", a relevé M. Takdjout qui a rappelé que cette question a toujours été revendiquée par la centrale syndicale à plusieurs occasions.

Pour le SG de l'UGTA, ces décisions contribuent également à "renforcer le front intérieur, consolider la confiance des travailleurs et des citoyens, et partant répondre aux sceptiques", rappelant que ces mesures "positives" s'ajoutent à la série de décisions similaires prises il y a des années par le président de la République, "en vue de répondre aux différentes revendications des travailleurs, selon les capacités du pays, à l'image de la prolongation du congé de maternité".

Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite, M. Takdjout a exprimé son souhait de voir les propositions y afférentes comporter, elles aussi, "des mesures positives" et des "augmentations significatives" au profit de cette catégorie.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP Alger se prépare à accueillir un rendez-vous continental majeur

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, l'importance stratégique de la Conférence africaine des start-up que la capitale algérienne accueillera en décembre prochain.

Il a qualifié cet événement d'« espace de connexion » entre les pays africains et le reste du monde, soulignant son rôle dans la construction d'une économie du savoir à l'échelle continentale.

Le chef de l'État a insisté sur la nécessité de renforcer les liens entre les jeunes innovateurs africains, dans une dynamique tournée vers la coopération et l'échange, loin de toute exploitation ou dépendance. Il a rappelé que l'économie des start-up constitue l'une des voies les plus efficaces pour bâtir des économies diversifiées, innovantes et résilientes, capables de répondre aux défis contemporains.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, l'Algérie ambitionne de faire de ce rendez-vous un carrefour continental dédié à l'innovation, à l'entrepreneuriat et aux nouvelles technologies. La rencontre devrait réunir des incubateurs, investisseurs, porteurs de projets, experts et responsables institutionnels de différents pays africains, visant à consolider un réseau dynamique au service du développement commun.

Par cette initiative, l'Algérie confirme sa volonté de soutenir l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains et d'offrir un cadre propice aux échanges, aux partenariats et à la création de solutions technologiques au service du continent.

R.N

TRAVAUX PUBLICS Réunion de travail sur le suivi du taux d'avancement des projets de modernisation de deux routes nationales à In Salah (ministère)

Une réunion de travail s'est tenue au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, consacrée à la présentation et au suivi du taux d'avancement du projet de modernisation de la RN1 sur une distance de 60 km et de renforcement de la RN2 sur une distance de 48 km dans la wilaya d'In Salah, indique un communiqué du ministère.

La réunion s'est tenue, dimanche, sous la présidence du secrétaire général du ministère, Ali Boulerbah, en présence des cadres centraux, du directeur des travaux publics de la wilaya, de représentants des sociétés de réalisation publiques et privées, ainsi que des bureaux d'étude et des laboratoires nationaux, en concrétisation des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, pour le suivi minutieux des projets du secteur, notamment dans les wilayas du sud.

A cette occasion, "l'accent a été mis sur la nécessité de redoubler d'efforts pour lever les contraintes sur le terrain et rattraper le retard enregistré dans la réalisation de certains tronçons avec la programmation de l'envoi, dans les prochains jours, d'une commission du ministère pour suivre le déroulement des deux projets", précise le document.

L'accent a également été mis sur "la finalisation de tous les projets en cours avant l'entame du programme des travaux publics pour l'année 2026 dans la wilaya d'In Salah", selon la même source.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE Un programme national ambitieux pour forger la nouvelle génération de leaders

Dans une initiative qui marque une étape décisive dans la stratégie nationale d'autonomisation de la jeunesse, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a procédé à l'installation officielle du comité d'organisation chargé du lancement du programme national de qualification des jeunes leaders.

La cérémonie, organisée au Centre culturel « Arezki Taboudoucht » à Ben Aknoun, a donné le ton d'une démarche que le ministre qualifie de « véritable reconnaissance des compétences des jeunes par les institutions de l'État ».

Cette initiative, pensée comme un levier structurant pour l'avenir, s'inscrit dans une logique d'ouverture et de responsabilisation.

Elle ambitionne d'offrir un cadre national de formation de haut niveau, soutenu par un accompagnement de terrain, afin d'épauler les jeunes dans leur préparation à la gestion des affaires publiques. Mustapha Hidaoui a souligné que cette dynamique vise à ériger la jeunesse en acteur majeur du développement national, en faisant émerger des profils capables d'assumer des responsabilités concrètes dans divers domaines socio-économiques.

Le ministre a exprimé sa conviction profonde que ce



programme constitue une « expérience inédite et exemplaire », tant par son étendue que par l'impact attendu.

Sur une année entière, les participants bénéficieront d'un suivi rapproché, d'un apprentissage multidimensionnel et d'une immersion progressive dans les espaces de décision et d'influence.

Il s'agit, selon lui, d'une «

aventure humaine et institutionnelle » qui, par son approche intégrée, permettra de révéler et d'amplifier le potentiel créatif de la jeunesse algérienne.

Le comité d'organisation installé aura pour mission de préparer de manière optimale toutes les étapes du lancement officiel. Mustapha Hidaoui a insisté sur l'importance de ga-

rantir un déroulement exemplaire, fondé sur une gouvernance rigoureuse, une transparence totale et des résultats concrets, traduisant l'engagement de l'État à accompagner les initiatives porteuses de valeur. Ce programme national profitera à 1 000 jeunes, hommes et femmes, issus de l'ensemble des wilayas ainsi que de la diaspora. Chacun d'eux sera accompagné dans la construction et l'implantation de projets innovants au sein des établissements de jeunesse, avec pour objectif de transformer ces structures en pôles de créativité, d'encadrement et d'impact territorial.

Cette démarche se veut un message clair : la jeunesse n'est pas seulement une catégorie sociale à soutenir, mais un moteur essentiel du changement, une source inépuisable d'idées et de dynamisme capable de propulser l'Algérie vers de nouveaux horizons.

R.N

CONSEIL DE LA NATION Azouz Nasri salue la nouvelle étape dans la politique sociale de l'État

Le Conseil de la nation a vécu, hier lundi, une séance marquante lors de la présentation et du débat du projet de loi de finances 2026.

Le président de l'institution, Azouz Nasri, a profité de cette occasion pour exprimer une profonde satisfaction quant aux décisions annoncées la veille par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au terme du Conseil des ministres.

Selon lui, les mesures arrêtées constituent un virage social important, révélateur d'une volonté claire : améliorer concrètement les conditions de vie des citoyens et répondre à leurs attentes les plus pressantes.

Dans une allocution empreinte de solennité, Azouz Nasri a qualifié ces décisions « d'historiques et d'inédites », insistant sur la portée sociale et politique de l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG), porté de 20 000 à 24 000 DA

dès janvier 2026, ainsi que de la revalorisation de l'allocation chômage, désormais fixée à 18 000 DA.

Selon lui, ces choix ne relèvent ni de la conjoncture ni du symbolisme, mais d'une stratégie cohérente orientée vers la justice sociale, l'équité et la consolidation du pouvoir d'achat des ménages. Le président du Conseil de la nation a salué un geste présidentiel qui, à ses yeux, traduit la cohérence d'un engagement : celui d'un État garant des intérêts du peuple et acteur actif du progrès social.

Il a affirmé que ces mesures, au-delà de leur effet immédiat, constituent « de nouveaux acquis majeurs » à inscrire au bilan d'un mandat tourné vers la prise en charge des préoccupations citoyennes et l'amélioration des conditions de vie.

Au-delà du volet social, Azouz Nasri a évoqué la dimension mémoire et diplomatique de la Conférence internationale

sur les crimes coloniaux en Afrique, organisée à Alger. Une rencontre d'envergure continentale, placée sous le haut patronage du président de la République et tenue en collaboration avec l'Union africaine. Le président du Conseil de la nation s'est déclaré « fier du rôle moteur » joué par la diplomatie algérienne dans la défense des causes africaines et la préservation de la mémoire collective du continent, rappelant que « le passé de l'Afrique ne s'efface jamais » et que l'Algérie demeure, par conviction et par histoire, l'un des pays les plus engagés dans la protection des droits des peuples africains.

Ainsi, entre engagement social, renforcement du pouvoir d'achat, affirmation diplomatique et travail mémoire, Azouz Nasri a dressé le portrait d'un État résolument tourné vers la justice, la dignité et la solidarité nationale et africaine.

R.N

HYDROCARBURES ET MINES Mme Tafer participe à un événement minier mondial à Londres

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Karima Bakir Tafer, a participé à l'événement minier mondial "Resourcing Tomorrow", organisé du 1er au 4 décembre à Londres, avec la participation de ministres, d'experts et d'investisseurs de plusieurs pays leaders dans le secteur minier, indique lundi un communiqué du ministère.

Au cours de son séjour à Londres, Mme Tafer a participé à plusieurs tables rondes de haut niveau avec des ministres et des responsables gouvernementaux de pays avancés dans le domaine minier.

Ces sessions ont porté sur les perspectives de sécurisation des ressources minéral

rales vitales, le développement des chaînes d'approvisionnement mondiales, les opportunités d'investissement durable dans le secteur minier en Algérie, les possibilités de coopération internationale et le rôle central des minéraux stratégiques dans le soutien à la transition énergétique mondiale et à l'économie verte, selon le communiqué.

La Secrétaire d'Etat, a, dans ce cadre, présenté un exposé exhaustif sur la feuille de route nationale pour le développement du secteur minier, en mettant l'accent sur le développement de l'exploitation des minéraux rares, la promotion de la transformation locale et le renforcement de la recherche géologique, ainsi que sur les projets structu-

rants visant à augmenter la valeur ajoutée et à développer pour les industries liées aux ressources minérales.

Mme Tafer a souligné que l'Algérie est un partenaire fiable grâce à ses ressources minérales diversifiées, aux réformes juridiques et réglementaires en cours et à sa capacité à contribuer efficacement à la sécurisation des approvisionnements mondiaux en minéraux stratégiques nécessaires aux technologies modernes et à l'économie bas carbone.

Elle a également réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à approfondir la coopération internationale dans le secteur minier et à encourager les partenariats fondés sur le transfert technologique, la formation et l'investissement responsa-

ble, dans le cadre de la nouvelle loi minière qui constitue un levier essentiel pour la gouvernance moderne et l'amélioration du climat de l'investissement dans ce secteur vital.

Événement central de la semaine minière de Londres, "Resourcing Tomorrow" rassemble plus de 2.000 participants parmi les principaux acteurs des secteurs minier énergétique, de l'investissement et de la technologie, pour discuter des défis mondiaux liés aux ressources, développer des partenariats stratégiques et proposer des solutions pratiques garantissant la sécurité des minéraux et ressources soutenant l'avenir des énergies propres et l'économie mondiale.

APS

SAYOUD ET DJELLAOUI À TISSEMSILT

Une wilaya en pleine transformation grâce au programme complémentaire de développement

La wilaya de Tissemsilt connaît une transformation sans précédent, portée par le programme complémentaire de développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Par Abed Meghit

Lundi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdellak Djellaoui, a effectué une vaste tournée d'inspection pour suivre l'état d'avancement des principaux projets structurants engagés dans la région.

Une visite qui a mis en lumière la dynamique accélérée d'un territoire en pleine mutation, déterminé à se positionner comme un pôle économique et logistique stratégique.

La première étape de cette visite a été consacrée au pôle urbain de Boumengouche, situé au chef-lieu de la wilaya.

Le directeur de l'Habitat a présenté un exposé détaillé sur les programmes en cours, dont les 2.000 logements publics locatifs inscrits dans le programme complémentaire, ainsi que les 1.600 logements "AADL3", dont le lancement est imminent.

Le projet ne se limite pas à la construction d'habitats : il vise la création d'un véritable espace de vie moderne, doté d'équipements collectifs variés, d'établissements scolaires, d'espaces verts et d'infrastructures de qualité destinées à améliorer le quotidien des futurs habitants.

Les efforts de la wilaya en matière d'éradication de l'habitat précaire ont également été mis en avant.

Cette année, pas moins de 3.764 logements ont été distribués, tandis que 77 assiettes foncières, totalisant plus de 77 hectares, ont été récupérées pour accueillir des projets publics structurants.

L'objectif affiché est clair : moderniser l'environnement urbain, améliorer les conditions de vie et répondre durablement à la demande en logement.

Dans le même pôle urbain, un autre volet essentiel a été abordé : l'alimentation en eau potable.

Le directeur local des Ressources en eau a présenté la réalisation de deux grands réservoirs d'une capacité de 5.000 m³ chacun, ainsi que la finalisation de trois autres réservoirs destinés à garantir un approvisionnement régulier et suffisant pour l'ensemble du nouveau quartier.

Cette vision anticipée témoigne de la volonté de structurer un pôle urbain complet et durable.

La visite s'est poursuivie avec l'inauguration du stade communal « Drizi Abdellak Djellaoui ».

Le directeur de la jeunesse et des sports, Tahri Cheikh, a présenté les six opérations dont le secteur a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire.

Parmi elles figurent des piscines de proximité et 40 terrains sportifs répartis à travers les 22 communes de la wilaya.

Ces infrastructures sportives s'inscrivent dans une démarche inclusive visant à renforcer la cohésion sociale, encourager la pratique sportive et offrir aux jeunes des espaces modernes et accessibles.

L'un des projets les plus attendus demeure le nouvel hôpital de 240 lits, une infrastructure sanitaire majeure érigée sur plus de 14 hectares.

L'établissement abritera plusieurs spécialités médicales et chirurgicales, dont la radiothérapie, un service essentiel pour répondre aux besoins croissants de la population.

Le directeur local de la Santé, Baha-Eddine Fatmi, a insisté sur l'importance de respecter les normes techniques et les délais, tandis que le ministre Sayoud a appelé à accélérer les préparatifs administratifs pour l'équipement du futur hôpital.

Les deux ministres ont ensuite inspecté plusieurs projets d'envergure stratégique, à commencer par la ligne ferroviaire Tissemsilt-Tiaret-Rézizane, longue de 185 km.

Une future artère ferroviaire qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives en matière de mobilité, de commerce et de désenclavement territorial. La réalisation d'un silo de

stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux, pour un budget dépassant 855 millions de dinars, a également été examinée.

Ce projet renforcera les capacités nationales de stockage et contribuera à la sécurité alimentaire du pays.

La modernisation des infrastructures routières s'est illustrée par la mise en service du doublement de la RN 14 sur 8 km en direction de Tiaret.

Un projet salué comme un levier majeur pour fluidifier la circulation, faciliter les échanges et soutenir le développement local.

La commune de Laâyoune a ensuite accueilli les ministres pour l'inspection d'une micro-zone d'activités à El Guettar et l'inauguration d'un centre de stockage de céréales à Selmane.

La modernisation se poursuit avec le projet de doublement de la RN 120 reliant Laâyoune à Djelfa sur 22 km, ainsi que la RN 127 menant à l'autoroute Nord-Sud sur 73 km, accompagnée d'un nouvel échangeur à Ksar El Boukhari.

Ces projets routiers renforceront le rôle de Tissemsilt comme carrefour stratégique reliant le Centre, l'Ouest et le Sud du pays.

La visite devait s'achever par un exposé global sur l'état d'exécution du programme complémentaire de développement, en présence des élus locaux et des directeurs exécutifs.

À travers la convergence des efforts entre les institutions de l'État, les autorités ministérielles et les collectivités locales, Tissemsilt s'affirme comme une wilaya en pleine renaissance.

Aujourd'hui, Tissemsilt n'est plus seulement un territoire en chantier : elle incarne une vision nationale de modernisation, de performance et de cohésion territoriale.

Sous l'impulsion du président de la République et grâce à l'engagement de ses responsables, elle devient le symbole d'une Algérie qui investit, construit et prépare durablement son avenir.

TINDOUF

Un colloque international met en lumière les grands projets stratégiques

Tindouf a accueilli, dimanche, un important colloque international consacré aux grands projets stratégiques menés dans les zones frontalières et à leur rôle dans le renforcement de l'intégration africaine.

Organisé dans le cadre du festival culturel de Maârouf Sidi Ahmed Erguibti, cette rencontre a rassemblé des chercheurs, enseignants, experts économiques et responsables d'Algérie, de Mauritanie et de la République arabe sahraouie démocratique.

L'événement a mis en avant la profonde transformation qui connaît la wilaya de Tindouf grâce à des projets structurants d'envergure nationale et continentale.

Le gisement de Gara Djebilet, la route Tindouf-Zouerate reliant l'Algérie à la Mauritanie, la future ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar longue de 950 km, ainsi que la dynamique croissante du poste frontalier « Chahid Mustapha-Benboulaïd », ont été présentés comme des axes essentiels de l'ouverture de l'Algérie vers l'Afrique de l'Ouest.

Le président mauritanien Ismaïl Cheikh Sidya a souligné la dimension culturelle qui unit les peuples de la région et a qualifié Tindouf de pont civilisationnel et stratégique. Selon lui, la route Tindouf-Zouerate constitue un levier majeur pour accélérer l'intégration économique régionale, soutenant une vision africaine fondée sur la coopération équilibrée.

Sur son côté, le professeur Abdeslam Kheloufi (Université de Béchar) a rappelé que les projets lancés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans les régions frontalières, visent la création d'espaces économiques capables de stimuler des échanges structurés et durables avec les pays voisins.

Il a insisté sur l'importance d'une vision africaine où l'Algérie joue un rôle pivot basé sur la solidarité et le développement partagé.

Le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, Youssef El-Ghazi, a mis en évidence la croissance spectaculaire des échanges bilatéraux : de moins de 50 millions de dollars en 2019, ils ont atteint plus de 414 millions en 2023, soit une hausse de 82 %.

Les exportations algériennes hors hydrocarbures vers la Mauritanie ont elles aussi fortement progressé, confirmant l'émergence de Tindouf en véritable hub économique et logistique.

Sur le plan culturel et linguistique, le président du Haut Conseil de la langue arabe, Dr Salah Belaïd, a présenté une feuille de route visant à renforcer la présence de l'arabe dans les domaines scientifiques et économiques, tout en consolidant la complémentarité avec le tamazight. Il a rappelé que cette stratégie s'étend jusqu'en 2030 et s'appuie sur la modernisation, la numérisation et le développement du contenu numérique.

Les travaux du colloque ont abordé plusieurs axes : l'impact des grands projets sur l'intégration africaine, la dimension sociale du développement, et les mécanismes de coopération frontalière.

Cette rencontre a confirmé la place croissante de Tindouf comme porte d'entrée stratégique vers l'Afrique et comme acteur clé du développement régional.

R.R

EL M'GHAIROU

Taha Derbal relance la dynamique hydrique : moderniser l'eau, protéger les oasis et prévenir les risques

La wilaya d'El-M'Ghair a accueilli une visite particulièrement stratégique du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, venu suivre de près l'avancement des projets structurants, examiner les dispositifs de protection environnementale et accélérer la modernisation des infrastructures hydrauliques d'une région confrontée à des défis majeurs.

Dès son arrivée dans la daïra de Djamaâ, le ministre a donné le rythme : rigueur, efficacité et accélération des travaux.

Après un exposé détaillé sur la situation de la distribution d'eau potable, l'assainissement et les réseaux d'irrigation, il a rappelé les responsables locaux à redoubler d'efforts, à respecter strictement les délais de livraison et à garantir une qualité de service répondant aux besoins quotidiens des habitants.

Sur le chantier du puits El-Biyani, destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de Sidi Amrane, le ministre a insisté sur la nécessité d'une mise en service rapide et optimale, rappelant que toute défaillance dans ce secteur affecte directement le bien-être des citoyens.

La visite a ensuite été consacrée à l'un des dossiers les plus sensibles de la région :

la problématique du canal d'Oued Righ. Celui-ci, touchant six communes, est source de remontées d'eaux menaçant les habitations, les terres agricoles et l'équilibre écologique.

Les ingénieurs ont présenté une étude stratégique visant l'amélioration du drainage, la réhabilitation des fossés secondaires et tertiaires, et la lutte contre la salinisation des sols, véritable fléau pour la production agricole locale.

Taha Derbal a souligné l'objectif majeur de protéger durablement les oasis, garantir la pérennité de la production dattière, améliorer la rentabilité des réseaux d'assainissement et restaurer l'équilibre écologique dans les zones vulnérables.

Il a également insisté sur l'importance de renforcer les équipes techniques, estimant que la compétence des personnels conditionne la réussite de toute modernisation.

A travers cette visite dense, le ministre a réaffirmé la détermination de l'État à soutenir les collectivités locales, à moderniser les infrastructures hydrauliques et à anticiper les risques environnementaux dans cette wilaya stratégique, porte d'entrée du Sahara et région au patrimoine oasien pré-

cieux. En marge de sa visite à El-Meghaier, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en lumière les efforts engagés par l'État pour prendre en charge la problématique du canal d'Oued Righ, un dossier d'une importance capitale pour les populations locales et l'environnement.

La zone touchée s'étend sur plus de 679 000 hectares, abrite plus de deux millions de palmiers et constitue l'un des espaces agricoles les plus fragiles du pays.

Le ministre a révélé que l'étude relative au tronçon du canal situé dans la wilaya d'El-Meghaier était finalisée, tandis qu'une première enveloppe de 4 milliards de dinars a déjà été inscrite dans la loi de finances 2026.

Les services techniques ont enregistré un débit atteignant 7 m³/seconde, ce qui a conduit les autorités à lancer une réflexion sur la valorisation de ces eaux après traitement, notamment pour l'irrigation agricole.

Un projet intégré de station de traitement et de déminéralisation sera prochainement lancé, afin d'apporter une solution définitive à un phénomène qui menace les sols, la santé des habitants et la stabilité écologique de la région. Les équipes d'en-

tretien bénéficieront également d'une meilleure qualification et d'un encadrement renforcé, afin d'améliorer le rendement des opérations de curage et de maintenance du canal.

Dans la commune de Sidi-Amrane, le ministre a inspecté un forage destiné à alimenter en eau potable les quartiers du Sud de la commune.

Il a insisté sur le respect des normes de réalisation et des délais, rappelant que l'accès à l'eau constitue une priorité absolue pour les autorités publiques.

Taha Derbal a également instruit les responsables de l'Algérienne des Eaux et de l'Office national d'assainissement d'établir un programme clair visant à transférer la gestion locale de l'eau et de l'assainissement à ces deux institutions avant 2026, afin de garantir une gestion plus souple et plus efficace.

Cette visite a été ponctuée par la mise en service d'un château d'eau de 2 000 m³, de la station de pompage principale de Djamaâ et d'autres infrastructures stratégiques destinées à améliorer l'alimentation en eau et la qualité de l'assainissement dans la wilaya.

R.R

CONSEIL DE LA NATION

Une loi de finances 2026 tournée vers la relance et la diversification économique

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté devant les membres du Conseil de la Nation le projet de loi de finances pour l'année 2026, lors d'une séance plénière présidée par Azzouz Nasri.



Ce texte, adopté auparavant par l'Assemblée populaire nationale, porte la marque d'une vision économique volontariste centrée sur la modernisation de l'économie nationale et la consolidation des secteurs hors hydrocarbures, aujourd'hui en plein essor.

Au cœur du projet figure une architecture budgétaire ambitieuse. Les dépenses de l'État pour 2026 sont projetées à 17 636,7 milliards de DA, tandis que les recettes budgétaires devraient atteindre 8 009 milliards de DA.

Le calcul repose sur un prix référentiel prudent de 60 dollars le baril, pour un prix estimatif de marché de 70 dollars, traduisant l'approche prudente adoptée par le gouvernement dans un contexte économique mondial

encore instable. Les recettes pétrolières inscrites au budget devraient atteindre 2 697,9 milliards de DA en 2026. Au-delà des chiffres, le ministre Bouzred a souligné la dynamique de diversification engagée dans l'économie nationale.

Les prévisions de croissance s'établissent à 4,1% en 2026, avec une progression attendue à 4,4% en 2027 puis 4,5% en 2028.

Ces perspectives reposent sur la performance accrue des secteurs hors hydrocarbures, dont la contribution au PIB ne cesse de croître grâce à des réformes ciblées, des incitations à l'investissement et un climat économique en amélioration.

Le texte de loi met également l'accent sur un ensemble de mesures conçues pour protéger le pouvoir d'achat, soutenir la com-

pétitivité des entreprises, encourager les investissements créateurs de richesse et renforcer les mécanismes d'équité sociale.

Pour le ministre, il s'agit d'un cadre financier qui doit répondre, simultanément, aux défis de la modernisation de l'économie et aux attentes légitimes des citoyens, notamment en matière de pouvoir d'achat, de services publics et d'emploi.

Cette loi de finances se positionne ainsi comme un instrument stratégique destiné à accompagner la transformation structurelle de l'économie nationale, à absorber les chocs extérieurs et à promouvoir un modèle de croissance inclusif et résilient, fondé sur l'innovation et la performance.

R. E.

EXPORTATION PHARMACEUTIQUE

L'Algérie franchit un cap stratégique avec 10 millions de dollars de contrats

L'Algérie confirme son ambition de devenir un acteur incontournable de la production pharmaceutique en Afrique. À l'issue du troisième et dernier jour de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments, le pays a officialisé la signature de cinq contrats d'exportation d'une valeur totale de 10 millions de dollars. Ces accords, portant sur la fourniture de produits pharmaceutiques aux marchés mauritanien, malien et sénégalais, viennent consacrer l'essor continu du secteur algérien ainsi que sa volonté d'élargir son empreinte continentale.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais des expositions d'Alger, en marge du Salon algérien des soins de santé « CLINVEST EXPO », un espace devenu l'un des symboles de la montée en puissance de l'industrie nationale.

Trois entreprises algériennes « Top Gloves », « Eurl Génise » et « Pharma Invest » ont conclu ces contrats d'exportation avec la société mauritanienne « King Pharma » et ses filiales implantées au Mali et au Sénégal.

La présence de responsables de haut niveau, tels que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, ainsi que le représentant du Bureau de l'OMS en Algérie, Phanuel Habimana, a donné à cette cérémonie un relief particulier.

Le geste a été perçu non seulement comme un succès commercial, mais également comme la concrétisation d'une vision collective : faire de l'Afrique un continent capable de produire, distribuer et innover dans le domaine pharmaceutique.

Abdelouahed Kerrar, vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a salué l'organisation « rigoureuse » de la Conférence et souligné que cet événement constitue une « fierté pour l'Algérie ».

Il a rappelé que la « Déclaration d'Alger », adoptée à l'unanimité à la fin des travaux, constitue désormais une feuille de route stratégique pour l'Afrique.

Cette déclaration prévoit un plan d'action ambitieux visant à bâtir une industrie pharmaceutique intégrée à l'échelle continentale, capable d'assurer la sécurité sa-

nitaire et de renforcer l'autonomie des États africains.

Pour Kerrar, il s'agit d'un tournant majeur : l'Algérie n'agit pas seule, elle agit pour l'Afrique, en partageant son expérience, ses méthodes et son savoir-faire.

Pour le directeur général de « King Pharma », Teyib Akhyarhoun, cette coopération s'inscrit dans la continuité historique du rôle de l'Algérie sur la scène africaine.

Il a souligné que le pays, après avoir œuvré pour la libération de nombreux peuples africains, contribue aujourd'hui à « l'émancipation économique » du continent.

Il a également exprimé sa gratitude envers le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son engagement et son haut patronage de cette conférence, qualifiée par plusieurs observateurs comme l'une des plus structurantes de ces dernières années.

Dans la foulée de ces accords, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Koudri, a annoncé un objectif d'envergure : produire localement pas moins de 50 % des dispositifs médicaux utilisés en Algérie dans les prochaines années.

Ce cap stratégique vient s'ajouter à une performance déjà remarquable : le pays couvre aujourd'hui plus de 80 % de ses besoins en médicaments, un taux rare sur le continent africain.

Le ministre affirme que l'Algérie est désormais « une locomotive » capable de tirer vers l'avant toute la région.

Koudri a également expliqué que l'obtention du niveau de Maturité 3 (ML3) de l'OMS, prévue pour le premier trimestre 2026, permettra de renforcer davantage les capacités d'exportation.

Les rencontres bilatérales organisées en marge de la Conférence ont permis d'étudier en détail les besoins des pays africains en médicaments et dispositifs médicaux.

Le ministre a rappelé que les orientations du président Tebboune insistent précisément sur ce point : aider les pays africains à atteindre un niveau d'autonomie pharmaceutique d'ici 2035.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a pour sa part insisté sur la portée opérationnelle de la feuille de route issue de la Conférence. Pour

TAMANRASSET

La finance islamique, un levier de développement local

La finance islamique est devenu un des leviers du développement, conforté par une législation nationale visant à atteindre les objectifs en ce sens, ont indiqué lundi les participants à une conférence à l'université de Tamanrasset, sous l'égide du Haut conseil islamique (HCI).

Les intervenants ont noté que les transactions de la finance islamique s'opèrent, depuis leur adoption en Algérie, de façon régulière au niveau des guichets ouverts à cet effet dans les institutions bancaires.

Le président du HCI, Mabrouk Zed El-Kheir, a affirmé que l'approche de la finance islamique sert les intérêts des particuliers, à travers des opérations garantissant la facilité d'accès aux services bancaires, financiers et à l'investissement.

Le HCI a assumé un rôle important dans l'approbation de la finance islamique, usant de Fetwas (jurisprudence) adoptées par des Ouléma et chercheurs, en plus des décisions émises par les instances législatives et différentes recherches, a soutenu M.

Zed-El-Kheir, ajoutant que ce type de rencontres contribuent à vulgariser les véritables concepts, tenant compte des orientations de la Charia (loi islamique) dans les transactions financières, en adéquation avec les modes de développement économique.

Pour sa part, Dr. Kamel Bouzidi, membre du HCI, a indiqué que les guichets destinés à la finance islamique, au niveau des institutions bancaires, traduisent la volonté des hautes instances du pays de mettre en place une formule financière sollicitée par une majorité d'algériens, en conformité avec la législation en vigueur de l'Etat.

Le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a fait savoir, de son côté, que les guichets de la finance islamique ont enregistré, depuis leur ouverture en juin 2024, un large engouement des clients, donnant lieu à l'ouverture de 1 270 comptes.

En marge de la rencontre, il a été procédé à la signature d'un accord-cadre entre l'université de Tamanrasset et le HCI portant sur le renforcement de la coopération bilatérale et l'échange de connaissances et d'expériences dans la recherche scientifique.

Le président du HCI doit animer ce soir une conférence religieuse à la vieille mosquée de Tamanrasset.

lui, atteindre l'autonomie continentale en matière de médicaments est un enjeu vital. Il a souligné que la détermination des pays participants ouvre une nouvelle ère où la coopération régionale devient un levier concret pour réduire la dépendance extérieure.

Le ministre a toutefois mis en avant un défi majeur : l'urgence de supprimer les obstacles bureaucratiques qui freinent le développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique.

Cette mesure devient, selon lui, une condition essentielle pour accélérer les projets et harmoniser les cadres réglementaires entre États voisins.

En parallèle de ces annonces stratégiques, le ministre de la Santé a donné le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite à Kouba, dans la wilaya d'Alger.

Cette opération sanitaire, d'une ampleur exceptionnelle, vise à immuniser 4 425 502 enfants âgés de 2 à 59 mois.

Les autorités rappellent que cette tranche d'âge est la plus vulnérable face à la poliomyélite, d'où l'importance de mener une campagne en plusieurs phases : première du 30 novembre au 6 décembre 2025, deuxième du 21 au 27 décembre 2025, et troisième du 25 au 31 janvier 2026, comprenant l'administration du vaccin injectable VPI.

Le ministère précise par ailleurs que tous les enfants concernés doivent participer à l'ensemble des cycles, même s'ils ont déjà bénéficié de leurs vaccinations de routine.

Ainsi, entre dynamisme industriel, ambition régionale et renforcement de la prévention sanitaire, l'Algérie démontre qu'elle est désormais engagée sur plusieurs fronts complémentaires.

D'un côté, elle confirme son rôle de pôle pharmaceutique émergent en Afrique ; de l'autre, elle poursuit une politique active de protection de la santé publique.

La signature des contrats d'exportation, la feuille de route continentale adoptée à Alger et les campagnes nationales de vaccination dessinent ensemble une vision claire : faire de la santé un pilier stratégique du développement national et africain.

R. E.

TIZI-OUZOU

L'ENEL Azazga acquise par le groupe Sonelgaz

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali a annoncé lundi à Tizi-Ouzou, l'acquisition par le groupe Sonelgaz, de l'entreprise Electro-industries (ENEL) d'Azazga, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des transformateurs de distribution et des moteurs électriques.



La décision a été prise par les pouvoirs publics, il y a 3 mois, sur proposition du groupe Sonelgaz qui deviendra propriétaire de l'ENEL à 100%, à partir du premier trimestre de l'année prochaine, 2026, a indiqué M. Adjali lors d'une visite de travail à Tizi-Ouzou. Cette décision vient à point nommé conforter la vision stratégique des pouvoirs publics en matière d'énergie, qui ambitionne de conquérir des marchés à l'international, notamment, sur le continent africain", a-t-il relevé, citant les marchés déjà conclus avec la Mauritanie, le Nigeria et ceux, en cours de discussion, avec le Sénégal.

M. Adjali qui a salué les performances réalisées par l'ENEL lors de ces deux dernières années, a indiqué que ces performances "ont permis de réduire de plus de 60%" la facture d'importation en matière d'équipements électriques. Dans le même sillage, il

a indiqué que 90% des besoins en matière d'équipements électriques du marché national sont produits au niveau local. Le ministre s'est, en outre, enquis lors de sa visite, de l'avancement du projet de partenariat entre le groupe Sonelgaz, Electro Industries et l'entreprise indienne Vijay Electric Limited pour la fabrication de transformateurs électriques à haute tension.

Le projet, d'un montant de 4,7 milliards DA, a été lancé en 2018 et devant permettre la création de 358 emplois permanents, mais qui a connu des retards dans la réalisation, à cause, notamment, de la pandémie sanitaire de la Covid-19 et du non-respect de leurs engagements par les entreprises réalisatrices. Le ministre a, à l'occasion, instruit les responsables du projet pour sa livraison à l'horizon du premier trimestre 2027 et l'ouverture du recrutement à partir du deuxième se-

mestre de l'année prochaine, 2026. Lors d'une rencontre avec les autorités locales, tenue dans le cadre du programme de la visite, le ministre a pris plusieurs engagements et annoncé une série de mesures visant à améliorer le cadre de vie des populations locales. Il s'agit, notamment, de l'octroi d'une enveloppe financière supplémentaire conséquente dédiée à l'électrification rurale, afin de soulager une partie importante des 35.000 foyers encore non raccordés au réseau électrique et des 11.000 au gaz, au niveau de la wilaya. M. Adjali a également instruit les responsables locaux du secteur pour l'amélioration des délais de traitement des dossiers pour procéder à plusieurs travaux, dont le déplacement des lignes liées aux projets d'investissement et l'ouverture de nouvelles agences à travers plusieurs daïras non encore couvertes.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

L'usine de Tighremt à Béjaïa atteint sa pleine capacité (Sonatrach)



Le groupe Sonatrach a annoncé, lundi dans un communiqué, l'entrée en exploitation, à pleine capacité de production, de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, dans la wilaya de Béjaïa, avec une capacité de 300.000 mètres cubes par jour. Cette étape intervient après l'achèvement de l'ensemble des protocoles techniques établis depuis la mise en service initiale de l'usine en juin 2025, ajoute le communiqué.

Les opérations de montée progressive en puissance ont été menées avec rigueur et précision, conformément aux normes internationales en vi-

gueur dans ce domaine, notamment celles relatives à la sécurité et à l'efficacité des équipements.

L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, située dans la commune de Toudja, fait partie des cinq usines inscrites dans le premier programme national complémentaire lancé en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à répondre aux besoins des citoyens en eau potable et à renforcer la sécurité hydrique du pays, rappelle le communiqué.

L'usine de Tighremt contribuera à la satisfaction des besoins en eau potable de la population de la wilaya de Béjaïa, ainsi qu'à celle des wilayas de Sétif, Bouira et Bordj Bou Arréridj.

A travers cette importante réalisation, Sonatrach, via sa filiale Algerian Desalination Company, réaffirme "son engagement constant à contribuer efficacement à la durabilité des ressources en eau, marquant sa détermination à poursuivre la mise en oeuvre de projets soutenant la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de défis climatiques et de conditions environnementales prévalant aux niveaux régional et international", selon la même source.

COMMERCE

Mme Amel Abdellatif examine avec son homologue biélorusse les moyens de renforcer la coopération bilatérale

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a tenu une rencontre bilatérale avec le ministre biélorusse de la Réglementation anti-monopole et du commerce, Artur Karpovich, au cours de laquelle les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur ont été examinés, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée en marge des travaux du Forum économique algéro-biélorusse, en présence des cadres du ministère, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, et du président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Tayeb Chebab.

À cette occasion, les deux parties ont "passé en revue les opportunités de renforcement de la coopération commerciale et économique entre les deux pays et discuté des moyens d'échanger les expertises en vue d'établir des partenariats plus efficaces conformément à la vision des deux pays en faveur d'un développement économique équilibré et durable", ajoute le communiqué.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-BIÉLORUSSE

Signature de cinq accords de partenariat



Cinq accords de partenariat dans le domaine commercial et industriel ont été signés lundi à Alger entre des sociétés et organismes algériens et biélorusses, dans le cadre des travaux du Forum économique bilatéral.

Le premier accord concerne un protocole de partenariat entre la Société algérienne de Fabrication de Véhicules utilitaires et industriels (SFVUI), affiliée au groupe "Ferrovia", et l'entreprise biélorusse "Maz" Minsk Automobile Plant-MAZ, pour renforcer la coopération dans le domaine de la fabrication de véhicules.

Ce partenariat permettra la création d'une unité de production dédiée aux autobus, au niveau du site d'Oued El-Berdi dans la wilaya de Bouira, selon les explications fournies à l'APS par le directeur de la communication et du marketing de la SFVUI, Samir Ardjoun. M. Ardjoun a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renouveler le parc national des véhicules, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle unité devant produire près de mille bus par an de différentes tailles et avec différents équipements, pour répondre aux besoins du marché national.

Ce projet prévoit la création de près de 612 emplois directs, avec un investissement total estimé à près de 4,7 milliards de dinars, selon M. Ardjoun qui a souligné que le choix du site d'Oued El-Berdi s'inscrit dans une vision plus large ambitieuse de consolider le tissu industriel local et booster le développement économique de la région.

Un mémorandum d'entente a également été signé entre la société publique économique des constructions métalliques "SNC METAL" algérienne et l'entreprise biélorusse "AMKODOR", en sus d'un autre mémorandum d'entente entre l'entreprise des tracteurs agricoles (ETRAG) et l'entreprise biélorusse "Bobruiskagromach" pour soutenir la coopération industrielle et l'échange d'expertises et de technologies entre les deux parties.

Il a été également procédé à la signature d'un accord entre la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) et son homologue biélorusse, pour la création d'un Conseil d'affaires conjoint visant à accompagner les opérateurs et à faciliter les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux, et d'un accord de coopération entre la Confédération algérienne du patronat (CAP) et la bourse biélorusse des marchandises, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat pour les entreprises des deux pays.

APS

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi donne le coup d'envoi des éliminatoires nationales du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des éliminatoires nationales de la 21e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la 21e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, verra la participation de près de 120 candidats dans cette phase éliminatoire dont le coup d'envoi a été donné par M. Belmehdi au siège du ministère", précise la même source.

"Les éliminatoires qui se dérouleront par visioconférence pendant trois jours, sous la supervision d'un jury spécialisé dans les règles de récitation et de psalmodie du Coran", se déclinent en trois

catégories : le concours national de récitation, de psalmodie et d'interprétation du Saint Coran, le concours des jeunes récitant du Saint Coran et le concours international de récitation et de psalmodie du Saint Coran".

Le concours international se déroulera durant le mois de Rajab 1447 H, coïncidant avec la célébration d'El Isra et El Miraj (Voyage nocturne et Ascension du prophète Mohamed (QLSS)). tandis que le concours national et le concours des jeunes récitant seront organisés pendant le mois sacré de Ramadan.



Cette manifestation religieuse s'inscrit dans le cadre

des efforts continus du ministère pour encourager les récitant du Saint Coran, selon le communiqué.

BECHAR

Lancement de la 4^e édition de la Caravane nationale «Un jeune, Une idée»

La 4^e édition de la Caravane nationale "Un jeune, Une idée" a été lancée lundi à la Faculté des médecine de l'Université Tahri-Mohamed de Bechar (UTMB).

Une dizaine de projets innovants de jeunes diplômés de l'Université sont exposés et un échange d'expériences d'entrepreneuriat entre les jeunes créateurs des projets et ceux désirant en créer sont au programme de cette manifestation de deux jours dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef qui a souligné

l'intérêt que porte l'Etat à la mise en place de micro-entreprises par les jeunes diplômés et le soutien qu'il leur apporte.

Intervenant à cette occasion, le coordinateur national de la Caravane, Anis Bentayeb, a indiqué que cette rencontre vise essentiellement à encourager et inciter les jeunes diplômés de l'Université et ceux du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à créer leurs propres startups ou micro-entreprises et, par conséquent, contribuer au développement socio-économique du pays.

Le Secrétaire général de l'organisation étudiante "Solidarité nationale étudiante" (SNE), Nebhi Mohamed a, pour sa part, mis en avant l'importance et l'intérêt de pareilles rendez-vous dans l'imprégnation des jeunes porteurs de projets d'intégrer le monde de l'entrepreneuriat.

La Caravane est soutenue par plusieurs départements ministériels : la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Environnement, la Jeunesse, la Culture, le Tourisme, et l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises.

La wilaya de Bechar a enregistré, de janvier 2024 à octobre 2025, la création de 28 projets initiés par des jeunes diplômés de l'UTMB et des différents Centres et Instituts supérieurs nationaux de formation professionnelle (INFP) de la région dans les secteurs de la santé, l'aquaculture, les sports et les prestations de services, a fait savoir le responsable local de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), Seddiki Ahmed Mahmoud.

PROTECTION CIVILE

Drame routier et intoxications : une journée sombre sur les routes et dans les foyers

La Protection civile a rendu public, lundi, un bilan alarmant qui rappelle une fois encore la vulnérabilité des citoyens face aux accidents de la circulation et aux dangers silencieux de l'inattention domestique.

En l'espace de seulement vingt-quatre heures, six personnes ont perdu la vie et 208 autres ont été blessées dans divers accidents de la route à travers le pays.

Un chiffre lourd qui témoigne de l'ampleur persistante du phénomène et de son impact dramatique sur les familles. La wilaya de M'Sila a enregistré le bilan le plus tragique, avec trois décès et trois blessés dans une violente collision entre un véhicule léger et un camion sur un chemin de wilaya relevant de la daïra de Khoubana.

Un choc brutal, symbole d'une situation routière où les comportements imprudents, l'état des routes et la surcharge des axes contribuent à multiplier les drames.

À ces accidents s'ajoute une série d'accidents domestiques

liés au monoxyde de carbone, un danger invisible et particulièrement mortel. Une personne de 59 ans a été retrouvée décédée dans son domicile à Batna, suite à une intoxication au CO.

Par ailleurs, 29 autres personnes ont été sauvées en extrême dans plusieurs wilayas après avoir inhalé ce gaz toxique émanant d'appareils de chauffage ou de chauffe-eau installés dans des environnements inadéquats ou mal ventilés. La Protection civile, mobilisée en continu, a également procédé à l'extinction de cinq incendies d'origine urbaine ou diversifiée dans les wilayas d'Alger, Djelfa, El-Tarf, Skikda et Sidi Bel-Abbès.

Cette journée dramatique rappelle l'urgence de renforcer la prévention, la sensibilisation et la vigilance citoyenne.

La recrudescence des accidents routiers et la persistance des intoxications au monoxyde de carbone imposent une mobilisation collective et institutionnelle, tant pour protéger les vies que pour réduire ces drames récurrents.

R.N

SOLIDARITÉ NATIONALE

Lancement d'une plateforme numérique de signalement de la corruption et présentation du code de conduite professionnelle

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a présidé, lundi à Alger, les travaux d'une journée d'information consacrés au lancement d'une plateforme numérique destinée au signalement de la corruption ainsi qu'à la présentation du code de conduite professionnelle et de déontologie dans le secteur.

S'exprimant lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la

corruption (HATPLC), Salima Mousserati, ainsi que des représentants de plusieurs secteurs et organismes nationaux, Mme Mouloudji a indiqué que le lancement de cette plateforme numérique constitue "un acquis institutionnel majeur renforçant les efforts du secteur en matière de prévention de la corruption et de promotion de la transparence", soulignant que le code de conduite professionnelle et de déontologie "est l'un des piliers essentiels pour ancrer la culture de l'intégrité au sein du secteur". La ministre a également rappelé

la stratégie nationale de lutte contre la corruption adoptée ces dernières années, laquelle "s'appuie principalement sur la moralisation de la vie publique, la promotion de la culture de l'intégrité au sein des institutions, l'amélioration de la transparence dans la gestion des deniers publics, ainsi que le développement de mécanismes de contrôle et de prévention à travers des outils modernes et efficaces".

Pour sa part, Mme Mousserati a souligné que le lancement de cette plateforme numérique de signalement de la corruption au

sein du ministère de la Solidarité nationale revêt "une importance particulière, dans la mesure où elle constitue un outil efficace pour protéger les catégories cibles et garantir l'exercice de leurs droits". Cette démarche, ajoutée-t-elle, représente "une mesure opérationnelle en harmonie avec les objectifs définis par la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption".

Et d'affirmer que les pouvoirs publics "ont placé la lutte contre la corruption au cœur de leurs priorités", en adoptant des poli-

tiques de réforme globale, en renforçant le cadre législatif et réglementaire, et en activant les mécanismes nationaux de transparence et de contrôle, à leur tête la HATPLC. Cette œuvre dernière, en coordination avec l'ensemble des organismes et institutions concernés, à la promotion de la culture de l'intégrité et de la transparence, à l'ancrage des principes de bonne gouvernance, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de signalisation et de protection des lanceurs d'alerte".

APS

IN-SALAH

Consolider le rôle des associations dans la préservation de l'environnement

La nécessité de consolider le rôle des associations qui activent pour la protection de l'environnement, afin de lutter de manière efficace contre les effets du changement climatique, a été soulignée lundi par les participants à un Séminaire tenu à In-Salah, sous le thème "Hausse des températures, tempêtes de sable et stratégies d'adaptation : In-Salah comme modèle".

Les intervenants, universitaires, climatologues et représentants d'associations, ont mis en avant la nécessité d'involuer les différents acteurs de la société dans les campagnes de boisement, d'hygiène du milieu urbain et la consolidation des efforts des acteurs associatifs dans les projets à caractère environnemental. L'importance de l'exploitation et de l'utilisation des énergies renouvelables dans l'irrigation des espaces verts en milieu urbain, le développement du couvert végétal, la création d'une exploitation pilote, ont également été

recommandées par les participants.

Initiée par l'association culturelle "El-Mordjane", la rencontre a été riche en communications, en présentiel et par visioconférence, axée sur les défis climatiques dans la wilaya d'In-Salah, dans le contexte des grandes chaleurs, des tempêtes de sable et leurs effets sur le développement local.

Pour le président de l'association organisatrice, Ahmed Dabou, ce Séminaire vise la conscientisation de la société sur les effets climatiques rudes engendrés en périodes caniculaires et de vents de sable et les



moyens de s'en prémunir, à travers les campagnes de boise-

ment et la régénération du couvert végétal, en plus de l'intensification des efforts de lutte contre la désertification.

SOUK AHRAS

Inauguration d'un stade de proximité à Khedara



Un stade de proximité a été inauguré lundi dans la commune de Khedara (wilaya de Souk Ahras) dans le cadre des efforts de renforcement des structures dédiées aux jeunes dans les régions frontalières.

Cette nouvelle structure a été réalisée dans le cadre du programme sectoriel après la levée du gel de son projet et la relance de ses travaux en mai 2025, a indiqué le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Mahrouk H'mida, dans les explications présentées au wali, Abdelkrim Zinai qui

a présidé la cérémonie de son inauguration.

Cet équipement sportif qui répond aux normes requises a été doté de toutes les installations modernes qui permettent aux jeunes de la région de pratiquer leurs loisirs et développer leurs performances, a ajouté le même responsable qui a estimé à 7 millions DA l'enveloppe financière octroyée à sa réalisation.

Depuis début 2025, la wilaya de Souk Ahras a connu la mise en service de 6 complexes sportifs de proximité dans les communes de

Sedrata, M'daourouch et Tiffech et deux stades de proximité seront prochainement réceptionnés, dans les communes de Merahna et Oum Ladhaïm.

Le wali a souligné à l'occasion l'importance de consolider les infrastructures sportives dans la wilaya, notamment dans les communes frontalières qui possèdent plusieurs équipes et clubs pratiquant divers sports de sorte à offrir des espaces adéquats pour la découverte et l'épanouissement des talents des jeunes.

RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Vers la plantation de plus de 1,3 million arbustes à Tébessa

La Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa a programmé la plantation de 1.329.400 arbustes de diverses variétés dans le cadre du programme de réhabilitation du barrage vert qui traverse neuf communes de cette wilaya, a révélé lundi la conservatrice locale des forêts, Asma Bechinina.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que dans le cadre de la troisième tranche de ce programme national visant la préservation de l'équilibre écologique, il a été procédé depuis le 25 octobre passé au lancement de la plantation de ce nombre important d'arbres sur une superficie globale de 910 hectares qui se poursuivra jusqu'à la fin de mars prochain.

Elle a également précisé qu'il sera ainsi procédé à la mise en terre, entre autres, d'oliviers, de pistachiers, de pins d'Alep, de cyprès, de figues de Barbarie et de l'atriplex halimus.

La superficie du barrage vert s'étend à Tébessa sur 407.138 hectares de neuf communes soit 30 % de la surface totale de la wilaya et 11 % de la surface totale du barrage vert à l'échelle nationale.

NÂAMA

Lancement d'une formation d'artisans dans l'extraction des huiles naturelles

La Chambre de l'artisanat et des métiers de Nâama a lancé, lundi, une session de formation dans le domaine de l'extraction des huiles naturelles au profit de 25 artisans issus des wilayas d'In-Salah, Oran, Ain-Defla, Tlemcen et Nâama, a-t-on appris des organisateurs.

Cette session de cinq jours, initiée en coordination avec la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya et le bureau de Nâama de la Confédération algérienne du patronat (CAP), est organisée au niveau de la Maison de l'artisanat de Nâama, indique-t-on.

Elle porte, notamment, sur les opérations de pressage, la distillation des plantes aromatiques, ainsi que sur la production des huiles et des produits cosmétiques extraits des herbes, sous la supervision du formateur profes-



sionnel dans ce domaine, Farah Mellah, a précisé la même source.

Cette initiative, qui permet de

Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Nâama.

A l'issue de cette formation, les artisans bénéficieront d'un diplôme reconnu par l'Etat, leur permettant d'accéder à un soutien financier pour la création d'une micro-entreprise, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a-t-on indiqué.

Le programme annuel de formation théorique et pratique de la CAM de Nâama prévoit la qualification professionnelle d'environ 100 artisans dans plusieurs spécialités, telles que la coiffure artistique, l'installation d'équipements et de matériels d'énergie solaire, la pâtisserie traditionnelle, la couture, la broderie électronique, la sellerie et d'autres métiers, selon la Chambre.

APS

ORAN

Campagne de sensibilisation sur les risques liés à la consommation des champignons sauvages

Le service de toxicologie de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran a lancé une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la consommation des champignons sauvages, dans le cadre des efforts de prévention contre les intoxications qui y sont liées.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la note ministérielle relative à la prévention et à la prise en charge des cas d'intoxication, vise à sensibiliser les citoyens aux risques sanitaires découlant de la consommation des champignons sauvages, a indiqué le chef de service de toxicologie du même établissement, le professeur Chifrat Bilal, dans une déclaration à la presse en marge du lancement de cette campagne.

Il a ajouté que cette campagne tend également à actualiser les protocoles de prise en charge des cas d'intoxication suite à la consommation de champignons sauvages, à sensibiliser les médecins des urgences à ces nouveautés, ainsi qu'à renforcer la coordination entre les différents services médicaux pour une meilleure prise en charge des cas.

Le professeur Chifrat a souligné que les cas d'intoxication par les champignons demeurent rares dans la région Ouest du pays, mais lorsqu'ils surviennent, sont souvent graves et peuvent entraîner de lourdes complications touchant le foie et les reins, voire conduire au décès.

Il a, en outre, mis en garde contre certaines idées reçues répandues chez les citoyens, telles que la croyance selon laquelle les champignons de petite taille ou à l'odeur agréable seraient comestibles, ou encore que la cuisson éliminerait la toxicité, alors que certaines toxines résistent à la chaleur.

Dans le cadre du renforcement du volet de sensibilisation, des dépliants ont été élaborés à l'intention des enfants afin de souligner la nécessité de leur surveillance dans les forêts et les champs, pour prévenir les cas d'intoxication accidentelle.

Le service de toxicologie a appelé les citoyens à ne pas cueillir ni consommer les champignons sauvages, sauf par des personnes ayant l'expertise nécessaire pour distinguer les espèces toxiques des espèces comestibles, tout en insistant sur l'importance de se tourner vers la consommation des champignons cultivés soumis au contrôle et disponibles sur les marchés, en tant qu'alternative sûre, pour la préservation de la santé des consommateurs.

SKIKDA

L'annexe de médecine se dote d'une table d'anatomie 3D

L'annexe de médecine de l'université 20 août 1955 de Skikda vient de renforcer ses moyens pédagogiques par une table d'anatomie 3D pour section virtuelle, a-t-on appris dimanche auprès du recteur de cette université Pr. Toufik Boufendi.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette table "la seconde du genre" à réceptionner par l'université de Skikda constituera un appui aux cours théoriques et travaux pratiques et permettra un encadrement de qualité des étudiants de médecine.

Cet appareil est un des meilleurs moyens pour enseigner l'anatomie et la physiologie et visualiser par une touche de doigt les plus infimes parties du corps humain, a ajouté le même responsable.

L'annexe de médecine de l'université de Skikda a été ouverte à la rentrée universitaire 2023-2024 et accueille des étudiants en médecine des deux wilayas de Skikda et de Guelma durant les trois premières années de leur cursus et rejoindre à partir de la quatrième année la faculté de médecine de l'université d'Annaba de sorte à atténuer la pression sur cette dernière, a-t-on rappelé.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH

Le ministère de la Santé célèbre la Journée à Alger

Le ministère de la Santé a célébré, lundi à Alger, la Journée mondiale de lutte contre le Sida, au cours de laquelle ont été mis en exergue les efforts consentis par l'Algérie ces dernières années en matière de renforcement de la surveillance, du dépistage et de l'accès au traitement.



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a rappelé dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, que l'Algérie a déployé ces dernières années "d'importants efforts pour renforcer la surveillance, le dépistage, la prise en charge et l'accès au traitement antirétroviral", affirmant "son engagement à poursuivre la mise en œuvre du Plan national stratégique de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le Sida pour la période 2024-2028".

M. Ait Messaoudene a ajouté que la célébration de cette journée, pla-

cée sous le slogan "Surmonter les perturbations, transformer la réponse au Sida", a été l'occasion de "réaffirmer l'engagement ferme de l'Algérie à contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux fixés par le Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA) et à son éradication d'ici 2030".

Il a, dans ce contexte, souligné que "l'accès au dépistage et au traitement, le renforcement de la prévention, l'amélioration de la qualité des services et la promotion de la coordination multisectorielle, sont à même de contribuer grandement à l'élimination du Sida d'ici

2030". Pour sa part, la représentante de l'ONUSIDA (Bureau d'Algérie), Mme Soraya Alem, a salué "l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts visant à renforcer la mise en œuvre du Plan national stratégique de lutte contre les MST et le Sida 2024-2028", sans oublier les efforts considérables déployés en la matière. De son côté, la directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammadi, a souligné que "le renforcement de la prévention et la poursuite des campagnes de sensibilisation permettent de réduire le nombre des cas de VIH".

TIARET

Campagne de sensibilisation pour ancrer une éducation sanitaire saine de prévention du sida

Une caravane de sensibilisation visant à ancrer l'éducation sanitaire pour la prévention du sida et la bonne prise en charge des personnes atteintes de cette maladie a été lancée, lundi dans la wilaya de Tiaret, avec la participation de plusieurs secteurs.

Supervisant le lancement de cette action, la directrice de la Culture et des Arts, Bachir Mama, initiatrice de l'événement, a souligné que "le rôle de cette caravane est de renforcer les moyens de prévention de cette maladie, sachant que la littérature, le théâtre et les arts sous toutes leurs formes sont tout aussi importants que les moyens médicaux pour dissiper la peur, combattre la stigmatisation qui touche les patients et renforcer la culture de prévention et de solidarité au sein de la société".

Elle a indiqué que les activités de la caravane se poursuivront tout au long du mois de décembre. Les encadrants visiteront plusieurs institutions et or-



ganismes relevant des secteurs participants, tels que le tourisme, l'artisanat et les métiers, l'action sociale et la solidarité, les services universitaires, ainsi que la culture et les arts. De son côté, le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, Ramzi Tiouri, a affirmé que cette initiative contribuerait à renforcer la culture de sensibilisation et de prévention auprès des différentes catégories de la société, en particulier les

groupes pris en charge par le secteur, comme les personnes âgées, les enfants assistés et les mineurs délinquants. Il a ajouté que ces bénéficiaires profiteront d'analyses médicales régulières afin de les protéger des maladies transmissibles.

Lors de la manifestation, la cheffe du service du centre de dépistage volontaire du sida, Amina Belabbes, a présenté un exposé sur la manière d'accueillir les personnes

souhaitant effectuer les tests de dépistage, soulignant l'importance d'assurer la confidentialité et une prise en charge médicale adéquate. Elle a également appelé à élargir les campagnes de sensibilisation face à l'augmentation annuelle du nombre de cas enregistrés.

La directrice des œuvres universitaires a annoncé l'organisation d'une campagne de sensibilisation de deux semaines dans sept résidences universitaires du chef-lieu de la wilaya, encadrée par des imams, des médecins et des spécialistes des différents secteurs participants. Cette campagne vise à fournir aux étudiants et aux travailleurs des connaissances scientifiques correctes sur la maladie, ses modes de transmission et les moyens de vivre avec, permettant ainsi aux personnes atteintes de mener une vie normale, selon les explications du médecin coordinateur, Abdelhalim Malek Benabed.

JOURNÉES CHIRURGICALES DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES COMPLIQUÉES/BATNA Atelier de formation sur la chirurgie pédiatrique

L'établissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touda, dans la wilaya de Batna, a abrité un atelier de formation sur la chirurgie pédiatrique en marge des journées chirurgicales des malformations congénitales compliquées qui s'y tiennent du 26 au 30 novembre.



Des professeurs spécialisés de l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant de Sidi Mabrouk (Constantine) encadrent cet atelier auquel participent des médecins des secteurs public et privé de Batna et des wilayas voisines.

Dans une déclaration l'APS, le directeur de l'EPH d'Ain Touda, Noureddine Nefissi, a inscrit cette initiative dans le cadre de la convention passée entre les deux établissements sanitaires portant sur le transfert d'expériences aux staffs médical et paramédical de l'EPH d'Ain Touda et la maîtrise de certaines techniques modernes de chirurgie pédiatrique des malformations congénitales, no-

tamment les cas compliqués. Responsable de l'organisation de ces journées, Dr Hiam Louchen, chirurgienne pédiatre, a indiqué que cette édition se distingue par la programmation de plus de 100 interventions simples et compliquées et la présence de trois experts du domaine de l'EHS mère et enfants de Sidi Mabrouk.

Un programme de formation de la manifestation comprend la transmission en directe des actes chirurgicaux depuis les blocs opératoires et des communications suivies de débats au profit du personnel médical de l'hôpital d'Ain Touda et des établissements de certaines autres wilayas dans le

cadre de la formation continue, a-t-elle ajouté.

La même spécialiste a affirmé que ces journées désormais traditionnelles constituent une opportunité de formation médicale, d'amélioration des performances des praticiens et de découverte des plus récentes évolutions de la spécialité, permettant ainsi de développer les compétences de prise en charge des cas compliqués.

Selon les organisateurs, cette édition verra la réalisation de plus de 100 opérations chirurgicales au profit d'enfants atteints de malformations congénitales de 25 wilayas du pays dont 30 cas qualifiés de très compliqués.

ORAN

Le rôle de la physique dans le domaine médical souligné

L'importance de la physique dans le domaine médical, notamment en oncologie, a été mise en avant samedi à Oran. Lors de la "ère Ecole de physique médicale", organisée par la faculté de physique de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) en collaboration avec le Centre anti-cancer (CAC) Emir-Abdelkader d'Oran, physiciens et médecins ont souligné le rôle déterminant et multidimensionnel du physicien dans les sciences médicales.

A cette occasion, le doyen de la faculté de physique, Pr Abdelghani Tebboune, a indiqué que cette première édition "vise à mettre en lumière le rôle

essentiel du physicien dans le domaine médical, particulièrement dans un contexte marqué par une forte évolution des technologies, notamment en médecine nucléaire et avec l'intégration de l'intelligence artificielle".

Selon lui, cette rencontre ambitionne également "de renforcer la synergie entre l'université et le secteur médical, entre physiciens et médecins, afin d'améliorer la prise en charge du patient et de contribuer à un système de santé plus performant".

De son côté, le chef du service d'oncologie du CAC Emir-Abdelkader d'Oran, Pr Abdellahi Boukerche, a rappelé l'importance du rôle du physicien médical

en oncologie, en particulier en radiothérapie. D'après lui, le physicien médical constitue un partenaire incontournable des oncologues-radiothérapeutes.

Il assure la planification des traitements à l'aide de logiciels avancés permettant de définir la dose optimale de rayonnement, développe des techniques telles que la radiothérapie guidée, et veille à la précision des équipements par des étalonnages et contrôles de qualité réguliers.

Il supervise également des programmes stricts d'assurance qualité dédiés aux appareils de radiothérapie. Par ailleurs, Pr Hadidh Aourag (USTO-MB) a

présenté une communication consacrée au positron-antiparticule de l'électron -à son utilisation en imagerie médicale, notamment dans la tomographie par émission de positons (TEP/PET), une technique utilisée pour le diagnostic de divers cancers et la localisation précise de tumeurs.

Plusieurs autres interventions sont programmées au cours de cette journée, portant entre autres sur "la segmentation et la modélisation assistée par intelligence artificielle du réseau vasculaire hépatique", "l'organisation de la physique médicale en médecine nucléaire" et "le contrôle qualité des systèmes d'imagerie".

TOUGGOURT

Quelque 520 consultations et 26 interventions chirurgicales menées depuis le début de 2025

Pas moins de 520 consultations médicales et 26 interventions chirurgicales spécialisées ont été effectuées depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Touggourt, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, a-t-on appris jeudi des services de la santé de la wilaya.

Ces opérations de jumelage ont donné lieu à 181 consultations en neurologie, 170 autres en endocrinologie, et 135 consultations spécialisées en pér-

diatrie, a détaillé le directeur de la santé, Taha-Hocine Fezzai.

Mené dans le cadre du jumelage entre les établissements hospitaliers publics EPH-Touggourt, le CHU de Bab El-Oued et l'EPH-Hocine-Badi de Belfort (Algér), ainsi qu'avec l'établissement hospitalier spécialisé EHS-Mère-enfant de Sétif, le programme médical a porté également sur 33 consultations et 26 interventions chirurgicales en néphrologie, urologie et

gastrologie. Ces opérations périodiques de jumelage permettent de rapprocher les prestations médicales spécialisées des citoyens et leur épargner les déplacements hors wilaya pour leurs soins, selon le même responsable.

Elles permettent aussi, à travers des programmes de formation, l'enrichissement des connaissances médicales des corps médical et paramédical exerçant dans la région.

CHU D'ORAN Plus de 950 dépistages précoce du cancer de la prostate durant Novembre bleu

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) a clôturé les activités du mois "Novembre Bleu" dédié à la sensibilisation sur le cancer de la prostate, avec la réalisation de plus de 950 dépistages précoce de cette maladie, a-t-on appris, lundi, auprès de l'établissement sanitaire.

Ce mois a été marqué par l'organisation de plusieurs activités par les services d'urologie, de greffe rénale et de biochimie, dans le cadre de la sensibilisation et du dépistage précoce du cancer de la prostate, dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre cette pathologie, a indiqué à l'APS le chargé de la communication, Mohamed Amine Rebouha.

Ces actions ont connu - ajoute la même source - "une forte affluence" des citoyens, le nombre de dépistages réalisés par les deux services ayant dépassé 950 examens depuis le 3 novembre, date de lancement de la campagne.

Plusieurs cas confirmés et suspects ont été détectés. Il a rappelé que le dépistage du cancer de la prostate "se poursuit tout au long de l'année" au service d'urologie et de greffe rénale, et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre le mois de Novembre Bleu pour effectuer un dépistage précoce.

Le mois "Novembre Bleu", instauré par le ministère de la Santé, vise à renforcer la sensibilisation des hommes sur l'importance du dépistage précoce et son rôle dans la prévention et l'efficacité des traitements, ainsi qu'à encourager les examens réguliers permettant de sauver des vies et d'améliorer la qualité de vie.

Le cancer de la prostate est considéré comme un cancer silencieux, évoluant lentement et ne présentant pas de symptômes clairs avant les stades avancés. Son diagnostic repose sur l'examen clinique, l'IRM, ainsi que sur des tests plus spécifiques tels que l'analyse du taux d'antigène prostatique spécifique (PSA).

DJELFA Plus de 215 millions DA pour la réalisation et l'équipement d'une polyclinique à Benhar

La wilaya de Djelfa a affecté une enveloppe de plus de 215 millions DA pour la réalisation et l'équipement d'une polyclinique dans la commune de Benhar, dans le nord de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des équipements publics.

Ce projet, dont le wali Djahid Mous a donné le coup d'envoi des travaux à la fin de la semaine écoulée, sera réalisé dans un délai de "pas plus de 12 mois".

La réalisation de cette structure, qui englobe plusieurs services médicaux, s'inscrit dans le cadre des projets de développement visant l'extension du parc des infrastructures du secteur de la santé et le rapprochement de ses prestations des citoyens.

Selon le directeur local de la santé, Abdallah Bourakaa, le secteur a enregistré, cette année, la réalisation de sept établissements de santé assurant une capacité d'accueil globale de 60 lits, à travers plusieurs communes.

La wilaya a également bénéficié de projets portant sur la réalisation de 14 structures de santé de proximité, a-t-il ajouté.

APS

Mardi 2 décembre 2025

Le syndrome du canal carpien en 5 questions

Vous souffrez de fourmillements qui apparaissent dans les trois premiers doigts de la main. Une douleur lancinante vous réveille la nuit. Vous avez du mal à vous servir de votre poche comme d'une pince... vous souffrez peut-être du syndrome du canal carpien. Un trouble lié à la compression d'un nerf au niveau du poignet. Quelles sont les solutions ?

Quelles sont les personnes à risque ?

Le syndrome du canal carpien est une affection relativement fréquente en France. Chaque année, en France, un peu plus de 150 000 personnes sont opérées pour ce syndrome. Il touche généralement les personnes de plus de 50 ans et les femmes ont trois fois de risques d'en souffrir que les hommes, vraisemblablement parce que leur canal carpien des femmes, une sorte de petit tunnel situé à la face antérieure du poignet qui contient le nerf médian et des ligaments, est plus étroit que celui des hommes. Les personnes qui souffrent de diabète ou de certains désordres métaboliques sont également plus à risque car leur maladie touche directement les nerfs et les rend plus sensibles à la compression. Enfin, la grossesse favorise aussi l'apparition de ce syndrome mais il régresse après l'accouchement pour ne récidiver que lors des grossesses ultérieures.

Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le syndrome du canal carpien survient sans qu'aucune cause ne soit identifiée. On parle alors de "syndrome du canal carpien idiopathique". Mais certains facteurs favorisant la compression du nerf médian au niveau du canal carpien sont parfois identifiés :

- des facteurs hormonaux ou métaboliques (la grossesse, le diabète, une hypothyroïdie...) ;
- des mouvements répétés liés à certaines activités de loisirs (bricolage, jardinage, activité sportive...) ;

- une profession qui nécessite des mouvements répétés et rapides de flexion-extension du poignet (conduite automobile, travail sur un clavier avec les polignets posés sur le rebord, conditionnement, emballage...) ou



encore, les professions qui exposent aux vibrations. Le syndrome du canal carpien est en effet l'une des maladies professionnelles les plus fréquentes dans la plupart des pays européens, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Comment se fait le diagnostic ?

Le diagnostic du syndrome du canal carpien et le traitement précoce sont importants pour éviter des dommages irréversibles du nerf médian. En l'absence de traitement, les lésions du nerf peuvent en effet parfois s'aggraver et des troubles de la sensibilité tactile et de la motricité peuvent apparaître. Dans un premier temps, le médecin observe le poignet (gonflement, décoloration, chaleur), et teste les doigts ainsi que les muscles à la base de la main. Avec ces tests dits de provocation, le médecin cherche à reproduire les symptômes et évaluer la

gravité de l'atteinte, ce qui va influer sur le choix du traitement. Parfois, le médecin peut juger utile de poursuivre son investigation et prescrire une radio (pour vérifier le rétrécissement du canal carpien), une échographie pour l'éventuelle altération du mouvement du nerf médian ou un électromyogramme (EMG) qui mesure, à l'aide d'électrodes placées sur le trajet du nerf médian, la transmission de l'influx nerveux.

Peut-on éviter l'opération ?

Dans un texte datant de 2012, les experts de la Haute autorité de santé (HAS) recommandent d'opérer sans attendre les syndromes du canal carpien les plus graves (avec atteintes motrices) mais bien avant l'opération, différentes stratégies thérapeutiques peuvent être envisagées :

- la prise d'antalgiques et

d'anti-inflammatoires ;

- le port d'une orthèse, c'est-à-dire d'une attelle qui l'on place autour du poignet et de l'avant-bras durant la nuit afin de mettre la main au repos et de diminuer les contraintes au niveau du canal carpien. Cette attelle est généralement remboursée en partie par la sécurité sociale ;

- l'infiltration de corticoïdes dans le canal carpien.

Ces opérations donnent des résultats spectaculaires et les récidives sont extrêmement rares. Les syndromes récidivants réapparaissent, la plupart du temps, après au moins 3 mois d'accalmie (voire plusieurs années). La cause la plus fréquente est une fibrose secondaire (c'est-à-dire une destruction partielle des tissus lors de la cicatrisation) qui empêche le glissement du nerf médian lors des mouvements du poignet et des doigts. Dans ce cas, le médecin n'envisage pas forcément une nouvelle intervention chirurgicale. Mais il prescrit des antalgiques accompagnés, parfois, de soins apaisants.

La récidive est-elle possible ?

La persistance ou la réapparition des symptômes après un traitement par infiltration n'est pas à proprement parler une récidive. C'est tout simplement le signe que le patient n'a d'autre recours que l'opération chirurgicale. Cette opération consiste à fendre l'épais ligament qui ferme le canal carpien pour faire baisser la pression et libérer le nerf. Il existe deux techniques



Canal carpien : comment se passent les infiltrations ?

Si la prise d'antidouleurs oraux ne suffit pas à calmer les douleurs de votre syndrome du canal carpien, votre médecin peut vous proposer des infiltrations. En quoi cela consiste-t-il ? La main ou certains doigts vous font mal, ils sont engourdis, et la douleur vous réveille parfois en pleine nuit. Votre médecin peut vous prescrire des anti-inflammatoires, le plus souvent en infiltrations à base de cortisone. En faisant dégonfler le contenu du canal carpien, ce traitement symptomatique soulage temporairement. Il est d'autant plus efficace que le syndrome est récent, aigu, déclenché par une activité manuelle.

L'injection se fait au cabinet médical. Le produit (du type Altim®) s'injecte en infiltration à proximité du canal carpien et parfois même directement dans le canal.

Environ 3 ml de solution sont lentement injectés tout en surveillant le patient qui doit signaler la survenue de symptômes qui permettent ou non de continuer l'injection. Une sensation de fourmillement est quel-

quefois ressentie au moment de l'introduction de l'aiguille ou un peu après. N'hésitez pas à la signaler au médecin.

Les infiltrations sont en général efficaces au bout de quelques jours et de petites douleurs peuvent être ressenties au début. Le résultat complet s'observe au bout d'une semaine. Cependant, les signes peuvent réapparaître au bout de quelques mois. Votre médecin peut réaliser une série de 2 à 3 infiltrations en quelques semaines. Ces médicaments sont remboursés à 65%.

Quels sont les signes avant-coureurs ?

Si les arrêts cardiaques semblent arriver soudainement, ils sont pourtant précédés de signes avant-coureurs. Et si ces alertes étaient mieux connues et prises en compte, de nombreuses vies pourraient être sauvées.

L'arrêt cardiaque n'est pas si brutal que cela. Il s'annonce un mois environ avant son arrivée avec des alertes et symptômes tels que la douleur de poitrine, des essoufflements, des étourdissements, des événements ou des palpitations, selon une nouvelle étude scientifique de l'université de Portland (Etats-Unis).

Les chercheurs ont établi ces conclusions après avoir analysé pendant 11 ans les données médicales d'hommes âgés de 35 à 65 ans ayant eu un arrêt cardiaque hors de l'hôpital.

Ils ont présenté les conclusions de leur enquête au congrès annuel de cardiologie, l'American Heart Association.

Parmi les 567 hommes qui ont subi un arrêt cardiaque hors de l'hôpital, 52% d'entre eux avaient ressenti des symptômes avant-coureurs.

56% d'entre eux ont eu des douleurs de poitrine, 13% étaient essoufflés et 4 % ont eu des étourdissements, événements ou des palpitations. La plupart (80%) de ces symptômes sont intervenus 4 semaines et 1 heure avant la survenue de l'arrêt cardiaque.

Connaissez les signes précurseurs pour sauver des vies

Les auteurs rappellent que «seuls 0,5% des personnes survivent après un arrêt cardiaque hors de l'hôpital. En effet, les sauveteurs arrivent souvent trop tard et les témoins sont le plus souvent pas formés au massage cardiaque». Ils insistent sur le fait que «comme dans plus d'un cas sur 2, les signes avant-coureurs sont perçibles dans le mois qui précède l'arrêt, il ne faut donc pas les ignorer et aller consulter». Rappelons aussi que la grande majorité des infarctus ont lieu loin d'un hôpital et qu'une personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe sans intervention.

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour, et touche de plus en plus les femmes.

En effet, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité féminine, responsable de près d'un décès sur trois (32%) devant les cancers, dont 7 fois plus de femmes que le cancer du sein.

Si vous êtes à proximité d'un défibrillateur, suivez ses consignes et continuez la réanimation cardio-vasculaire (RCV).

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour.

D'après l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), si

ARRÊT CARDIAQUE Les bons gestes pour sauver des vies

On défrirille

70% des arrêts sont dus à un infarctus du myocarde qui entraîne un trouble du rythme que l'on appelle la fibrillation ventriculaire (un rythme cardiaque anarchique, désorganisé qui fait que le cœur bat de manière inefficace). Le défibrillateur permet d'agir sur la fibrillation et peut restaurer une activité cardiaque normale.

40% des témoins présents lors d'un arrêt cardiaque et en présence d'un défibrillateur n'ose pas se servir de cet objet par peur et par manque de formation.

Etre formé double les chances de survie de la victime. Mais si vous êtes en possession d'une défibrillatrice à proximité d'un défibrillateur n'hésitez pas à agir.

Même si vous faites un faux diagnostic, vous ne mettez pas la personne en danger. En effet, le défibrillateur va analyser le rythme cardiaque de la victime et si le sujet n'est pas en arrêt cardiaque, il n'enverra aucun choc. Grâce à sa facilité d'emploi et son innocuité le défibrillateur n'est plus un acte médical mais bien un acte citoyen, le premier témoin devant déclencher l'action indispensable de la chaîne de survie.

L'action cumulée du massage cardiaque et de la défibrillation augmente les chances de survie de la personne en arrêt cardiaque. Si vous intervenez, dans les minutes qui suivent l'arrêt cardiaque le sujet a 70% de chance de revenir à elle.

Arrêt cardiaque : on analyse la situation

Avant d'effectuer les gestes de survie, il est nécessaire de déterminer si la personne qui vient de tomber brutalement devant vous est en arrêt cardiaque.

Connaissez les signes précurseurs pour sauver des vies

Les auteurs rappellent que «seuls 0,5% des personnes survivent après un arrêt cardiaque hors de l'hôpital. En effet, les sauveteurs arrivent souvent trop tard et les témoins sont le plus souvent pas formés au massage cardiaque». Ils insistent sur le fait que «comme dans plus d'un cas sur 2, les signes avant-coureurs sont perçibles dans le mois qui précède l'arrêt, il ne faut donc pas les ignorer et aller consulter». Rappelons aussi que la grande majorité des infarctus ont lieu loin d'un hôpital et qu'une personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe sans intervention.

Il ne faut donc pas hésiter à appuyer si fort. Sinon, placez vos mains au milieu du thorax de la victime. Seule la paume de la main doit être en contact avec le sternum. Pour réaliser une RCP, vous devez pratiquer 100 compressions par minute en appuyant sur 5 centimètres de profondeur.

Si vous êtes à proximité d'un défibrillateur, suivez ses consignes et continuez la réanimation cardio-vasculaire (RCV).

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour.

D'après l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), si



survive par minute qui passe et, dans certains cas, les secours peuvent intervenir io à 20 minutes après l'arrêt.

Sinon, placez vos mains au milieu du thorax de la victime. Seule la paume de la main doit être en contact avec le sternum. Pour réaliser une RCP, vous devez pratiquer 100 compressions par minute en appuyant sur 5 centimètres de profondeur.

Une étude de la revue European Heart Journal révèle que, chez les sportifs, le taux de survie en France est de 2 à 4 %, quand il est de 20 à 50 % dans les pays anglo-saxons où la population est plus largement formée et où le défibrillateur automatique externe (DAE) est davantage diffusé.

Une étude de la revue European Heart Journal révèle que, chez les sportifs, le taux de survie en France est de 2 à 4 %, quand il est de 20 à 50 % dans les pays anglo-saxons où la population est plus largement formée et où le défibrillateur automatique externe (DAE) est davantage diffusé.

Depuis le 4 mai 2007, un décret autorise toute personne à utiliser un défibrillateur automatique. Il est également possible d'en posséder à son domicile.

Merci pour sa contribution au Docteur Jean-Pierre Rifflet, chef du service des urgences du centre hospitalier de Montbéliard (Côte d'Or), directeur médical de la société Cardiochoc.

On peut en mourir à 30 ans

90% des arrêts cardiaques ont lieu hors d'un hôpital et peuvent toucher des personnes dont le cœur est sauf. Le temps que les secours arrivent, il est impératif de commencer la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ou le massage cardiaque.

Chaque minute compte. La personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe sans intervention.

L'arrêt cardiaque est responsable de

30% de la population était formée, 5000 personnes seraient sauvées par an. Le taux de survie en France est de 2 à 4 %, quand il est de 20 à 50 % dans les pays anglo-saxons où la population est plus largement formée et où le défibrillateur automatique externe (DAE) est davantage diffusé.

cardiaque se produit sans symptômes préalables, mais il existe des facteurs de risques :

- Une anomalie du rythme cardiaque
- Des antécédents familiaux de mort subite
- le diabète sucré
- le tabac
- l'anorexie

SAHARA OCCIDENTAL

Le déni du droit légitime des peuples à l'autodétermination, l'essence intrinsèque du colonialisme

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Yeslem Beisat, a affirmé, dimanche à Alger, que l'occupation des terres et le déni du droit légitime des peuples à la vie et à l'autodétermination est l'essence intrinsèque du colonialisme, quelles que soient ses justifications ou ses affiliations continentales.

S'exprimant lors de sa participation à une session ministérielle de haut niveau, organisée dans le cadre de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, tenue au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, le ministre sahraoui a expliqué que le colonialisme est une "idéologie fondée sur le déni de l'existence de l'autre, l'ignorance du droit international et la cupidité", soulignant que "l'occupation des terres et le déni du droit légitime des peuples à la vie et à l'autodétermination est son essence intrinsèque". "Les puissances coloniales ont toujours tenté de pré-



senter leur colonialisme comme un projet civilisateur et de progrès (...) ou en avançant des prétextes de sécurité nationale, comme c'est le cas dans différentes régions du monde", a-t-il ajouté, réaffirmant que "le colonialisme, qu'il provienne d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs, a, pour véritable objectif "la convoitise des ressources naturelles et l'exploitation des peuples et de leurs capacités". Il a rappelé que "le colonialisme sévit encore dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique et dans les Caraïbes", dénonçant le non respect des grandes puissances "de leurs engage-

ments relatifs à la décolonisation, et même les tentatives de certaines d'entre elles d'entraver ce processus et le prolonger". Dans ce contexte, le ministre sahraoui a souligné que les luttes du peuple algérien et la Glorieuse Révolution de Novembre ont eu un rôle prépondérant "dans l'accélération de l'indépendance de nombreux pays africains et l'adoption par les Nations unies de la résolution 1514 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, laquelle constitue un document historique dans le processus visant à mettre un terme à la domination coloniale".

Le Maroc continue de s'acharner sur les prisonniers politiques sahraouis et leurs proches

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, a dénoncé, samedi à Paris, les méthodes utilisées par le régime du makhlouz qui continue de s'acharner sur les prisonniers politiques sahraouis et leurs proches, affirmant la poursuite de son combat jusqu'à leur libération.

"Les 19 prisonniers politiques sahraouis (de Gdeim Izik) qui sont complètement innocents et que l'ONU a déclaré qu'ils étaient en détention provisoire depuis 15 ans, méritent d'obtenir leur liberté", a déclaré Mme Mangin à l'APS en marge des travaux de la 49e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), déplorant les tortures qu'ils ont subies durant toutes ces années dans les geôles du Maroc.

L'épouse du prisonnier politique sahraoui, Naama Asfari, a également signalé que les familles de ces prisonniers politiques sahraouis avaient subi

"moult représailles" parce que "leur fils, leur père ou leur frère sont considérés comme des criminels par une justice aux ordres marocains".

"Depuis 2016, lorsque le comité contre la torture a condamné le Maroc pour fait de torture sur Naama Asfari, il était écrit dans les attendus qu'il ne devait pas y avoir de représailles sur les familles, qu'une enquête devait être diligentée et qu'une indemnisation adéquate devait être attribuée à la victime".

Mais évidemment, jamais rien de tout ça n'a été accordé, ni même envisagé de la part du Maroc", a-t-elle rappelé avec désappointement.

Dans ce contexte, la militante des droits de l'homme a exprimé sa détermination à poursuivre le combat jusqu'à la libération des prisonniers politiques sahraouis en usant de tous les moyens en sa disposition.

"Chaque année, je peux dénoncer les représailles que je subis à cause du

fait que je suis l'épouse de Naama Asfari en sollicitant notamment le haut Conseil des droits de l'homme auquel le Maroc est obligé de répondre (et) mon objectif est de toujours faire en sorte que les prisonniers politiques sahraouis obtiennent leur liberté", a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, Mme Mangin est revenue sur la marche qu'elle a entamée le 30 mars dernier à partir d'Ivry en France pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis, relevant que cette initiative a permis de donner plus de visibilité à la cause sahraouie.

Néanmoins, cette militante a dénoncé l'instrumentalisation par le Maroc de sa communauté en France, qui a organisé des actions "violentes" dans chacune des cinq villes ayant abrité les manifestations de solidarité avec la cause sahraouie et ce, avec "la complicité" des préfectures de ces villes.

La dernière résolution du Conseil de sécurité a discrédité la propagande du Maroc et confirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur de la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a affirmé que la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies avait clairement mis à nu les tentatives de l'Etat d'occupation marocain de diffuser des mensonges pour masquer son échec à faire passer ses thèses coloniales au sein du Conseil, soulignant que la résolution a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et a déjoué les manœuvres visant à contourner la légalité internationale.

Sidi Omar a expliqué, dans une déclaration à l'APS, avant l'ouverture, vendredi à Paris, des travaux de la 49^e conférence de la coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), que le fond de la résolution 2797 de l'ONU, adoptée le 31 octobre 2025, insiste sur l'attachement

aux principes et buts de la Charte des Nations unies, notamment au droit des peuples à l'autodétermination, affirmant que la solution doit être conforme à la volonté libre du peuple sahraoui et acceptée par son unique représentant légitime, le Front Polisario.

Le responsable sahraoui a indiqué que la résolution récente du Conseil avait suscité une grande controverse, en raison des tentatives du Maroc, soutenu par la France, d'y introduire des approches coloniales, soulignant que plusieurs Etats attachés au respect de la Charte de l'ONU avaient contré ces tentatives, préservant ainsi au texte son esprit initial fondé sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le Maroc a eu recours à la propagande, en laissant entendre que le texte de la résolution faisait mention

de plusieurs "parties", a-t-il précisé, rappelant que le Conseil de sécurité avait identifié deux parties au conflit: le Front Polisario, considéré comme représentant légitime du peuple sahraoui, et le Maroc, en tant que puissance occupante.

Les autres formulations n'auraient, selon lui, aucune incidence sur la portée juridique du texte.

Sidi Mohamed Omar a, en outre, rappelé que la résolution ne reconnaît aucune souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et ne consacre pas son plan d'autonomie comme unique base de la solution, d'autant que le Conseil laisse la voie ouverte à l'examen de toutes les approches conformes au droit international, réaffirmant que le peuple sahraoui reste le seul concerné par l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermina-

SOUDAN

Des millions de personnes confrontées à une "famine catastrophique" (PAM)

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré que des millions de personnes au Soudan sont "isolées" et sont confrontées à une "famine catastrophique" en raison du conflit armé qui se poursuit depuis plus de deux ans et demi dans le pays.

Le programme des Nations Unies a déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux: "La famine s'est aggravée dans certaines régions du Soudan, mais la faim commence à s'atténuer dans les zones où nous avons un accès continu".

Il a précisé que les progrès dans la lutte contre la famine restent "fragiles", précisant que "des millions de personnes restent isolées à cause du conflit et sont confrontées à une famine catastrophique".

Mercredi dernier, l'ONU avait alerté que le conflit en cours depuis la mi-avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) mettait 21 millions de personnes au Soudan en danger de famine grave.

La situation humanitaire au Soudan s'aggrave en raison de la guerre en cours, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, selon les données internationales.

Le 26 octobre, les Forces de soutien rapide ont pris El Fasher qu'elles assiégeaient depuis mai 2024, mais la situation dans cette ville s'est aggravée avec la détérioration des conditions de sécurité et le déplacement de dizaines de milliers de personnes craignant de graves violations commises par ces forces sur les civiles.

Ces dernières semaines, les trois Etats de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) ont été le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, entraînant le déplacement de dizaines de milliers de civils.

Sur les 18 Etats qui compte le pays, les FSR contrôlent les cinq Etats de la région du Darfour à l'ouest, à l'exception de certaines parties du nord de l'Etat du Darfour Nord, qui sont sous le contrôle de l'armée, laquelle contrôle la plupart des 13 Etats restants, y compris la capitale, Khartoum.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

Ouverture de la campagne électorale

La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 28 décembre en Guinée s'est ouverte vendredi pour un scrutin sensé parachever le retour à l'ordre constitutionnel.

Le scrutin présidentiel, espéré depuis des années par la population et la communauté internationale, doit acter la fin de la transition en cours depuis la prise du pouvoir en septembre 2021 par le général Mamadi Doumbouya.

Dans un décret publié tard jeudi soir, M. Doumbouya, président de la transition et candidat à l'élection, a fixé l'ouverture de la campagne à vendredi et sa fin au jeudi 25 décembre.

Plusieurs candidats sont également en lice, dont Faya Millimono, le leader du parti centriste Bloc libéral, et la présidente du Front pour l'alliance nationale (FAN), Makalé Camara, ancienne ministre des Affaires étrangères.

APS

PALESTINE

Manifestations à New York en soutien au peuple palestinien

Des centaines de manifestants se sont rassemblés dimanche à Columbus Circle, à Manhattan, dans l'Etat américain de New York, pour marquer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, a rapporté, lundi, l'agence de presse palestinienne, Wafa.



Les manifestants ont brandi le drapeau palestinien et des bannières exigeant la fin des bombardements sionistes sur la bande de Gaza et un embargo américain immédiat sur les armes à destination de l'entité sioniste, arguant que le flux continu d'armes alimente un "génocide" en cours dans l'enclave palestinienne. Les manifestants ont également exigé l'arrêt du soutien financier et militaire apporté à l'entité sioniste, dans le but de faire pression sur le gouvernement américain pour qu'il protège les civils à Gaza.

Plusieurs pays ont connu des

manifestations de soutien au peuple palestinien, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre de chaque année, appelant à la fin de l'occupation de la Palestine et à l'arrêt des agressions sionistes dans les territoires occupés.

El-Qods occupée: des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa



Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut lundi la mosquée

Al-Aqsa, à El-Qods occupée, sous la protection de la police et des

forces de l'occupation, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Le gouvernorat de la ville sainte d'El-Qods occupée a rapporté que les colons ont pris d'assaut les cours de la mosquée Al-Aqsa, mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et les soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Portugal: une marche à Lisbonne en soutien à la cause palestinienne

Des milliers de citoyens portugais ont participé, samedi soir, à une marche en soutien à la cause palestinienne, appelant notamment à la fin de l'occupation sioniste de la Palestine, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, rapportent des médias.

Les manifestants, rassemblés dans la capitale portugaise, ont appelé à la fin du génocide sioniste en cours en Palestine notamment à Gaza et à l'arrêt de l'occupation.

La marche a été organisée par

diverses institutions et organisations de la société civile, dont le Conseil portugais pour la paix et la coopération, le Mouvement pour la défense des droits du peuple palestinien et la paix au Moyen-Orient, l'Union générale des travailleurs portugais. Elle a rassemblé une foule nombreuse venue de différentes villes portugaises, notamment Beja et Nazaré portugaise.

Les manifestants ont porté des bannières exigeant de l'occupant sioniste le respect du cessez-le-feu à Gaza, la fin de l'agression de l'oc-

cupation sioniste et le respect du droit international. D'autres bannières condamnaient l'occupation et affirmaient le droit du peuple palestinien à la liberté et à la paix, a-t-on fait savoir.

Des représentants des partis parlementaires portugais, ainsi que des militants des droits de l'homme, des artistes, des journalistes et d'autres personnes, ont également participé à la marche, exprimant clairement la large solidarité populaire, politique et culturelle du Portugal avec la Palestine.

PRÉSIDENTIELLE AU HONDURAS Le candidat de droite en tête du dépouillement

Le candidat du parti de la droite hondurienne, Nasry Asfura, était en tête du dépouillement dimanche, selon des résultats préliminaires publiés par la

commission électorale. Avec 40,6% des voix, sur 34,25% des bulletins dépouillés, Nasry Asfura, 67 ans, ex-maire de Tegucigalpa, devance de seulement 1,8 point l'autre can-

didat de droite, le présentateur télé Salvador Nasralla, et de 21 points la candidate de la gauche au pouvoir, Rixi Moncada.

APS

Deux enfants palestiniens tombent en martyrs à Gaza par un drone sioniste



Deux garçons palestiniens sont tombés en martyrs samedi dans une frappe de drone sioniste dans le sud de la bande de Gaza, ont annoncé leur famille et la Défense civile.

Les deux martyrs étaient deux frères, âgés de huit et dix ans, qui allaient chercher du bois, selon leurs proches.

Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile a indiqué que les deux frères étaient tombés en martyrs vers 08h30 (06h30 GMT) dans une frappe de drone sioniste à Bani Souheila, à l'est de Khan Younès.

Il les a identifiés comme Fadi et Joumaa Tamer Abou Assi. Alaa Abou Assi, un de leurs oncles, a raconté que le père des enfants, handicapé, avait envoyé ses fils chercher du bois.

"Nous sommes allés (ensuite) à leur recherche et nous les avons retrouvés en morceaux", a-t-il ajouté.

Ils étaient "innocents", ils n'avaient "ni roquettes ni bombes", a-t-il dit.

L'hôpital Nasser de Khan Younès a dit avoir reçu les corps des enfants qui ont ensuite été enterrés par leur famille dans l'après-midi.

Cisjordanie: six Palestiniens, dont une femme enceinte, blessés par des colons sionistes



Six Palestiniens, dont une femme enceinte, ont été blessés samedi, lors d'une attaque menée par des colons sionistes dans le quartier de Hawawer, à Halhul, au nord d'Al-Khalil, en Cisjordanie occupée, indique l'Agence de presse palestinienne Wafa.

Selon l'agence, des colons lourdement armés, protégés par les soldats d'occupation sionistes, "ont attaqué des maisons palestiniennes dans le quartier de Hawawer, à Halhul, blessant six membres de la famille Karaja, dont une femme enceinte".

Les victimes ont reçu les premiers soins sur place, et la femme enceinte a été transférée à l'hôpital du Croissant-Rouge palestinien à Halhul pour y recevoir des soins complémentaires, précise la même source.

Dans un incident distinct, les militaires sionistes ont agressé un Palestinien et arrêté quatre autres personnes dans la bourgade de Beit Ula, à l'ouest d'Al-Khalil, ajoute Wafa.



ARTS PLASTIQUES

Décès de l'artiste plasticien Youssef Sari

L'artiste plasticien Youssef Sari, l'un des pionniers des arts plastiques en Algérie, est décédé, lundi à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.



Né en 1945 à Alger, Youssef Sari est considéré comme l'un des plus grands artistes plasticiens algériens et l'une des figures majeures de la création artistique nationale.

Il laisse derrière lui un parcours riche et varié, comme peintre, photographe, formateur, sportif, scout et voyageur.

Il a également exercé dans le domaine de l'imprimerie où il a dirigé l'imprimerie de son grand-père, Badreddine Sari.

Passionné du dessin et de la peinture dès son jeune âge, il rejoint l'Association des Beaux-Arts de 1960 à 1970, où il étudie aux côtés de plusieurs artistes dont Mustapha Belkahla, Aïcha Haddad et Moussa Bourdine.

Il a également été membre de l'Union nationale des arts plastiques (Unap) entre 1969 et 1975, ainsi que de l'Union générale des plasticiens arabes.

Youssef Sari a participé à de nombreuses expositions et compétitions nationales et internationales entre 1964 et 1976, ce qui lui a valu de marquer son nom en lettres d'or dans l'histoire des arts plastiques algériens.

L'artiste a été honoré, en octobre dernier, pour son riche parcours, à l'occasion d'une exposition organisée au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger, présentant une sélection de ses œuvres choisies par sa famille parmi son important activité artistique.

CONSTANTINE

"La perle enfouie" remporte le 1^{er} prix du Concours national universitaire du Film documentaire

Le film documentaire "La perle enfouie" de l'étudiant Abdessamed Chenafi de l'Université Abou El-Kacem Saâdallah (Alger 2), traitant un sujet lié au patrimoine culturel et aux us et coutumes, a remporté le 1^{er} prix du Concours national universitaire du Film documentaire, initié par l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3).

Le second prix de cette première édition du Concours est revenu à l'étudiante Feriel Kassima de Mila pour son film documentaire "Mila : mémoire de pierre", racontant l'histoire ancienne et civilisationnelle de la région, alors que le 3^e prix a été attribué à l'étudiant Abdessatar Kouita de l'Université Salah-Boubnider pour le film "Détermination" qui relate la force et le courage des personnes aux besoins spécifiques.

Cet événement culturel a été organisé

en coordination avec l'Université Mémentou (Constantine 1) et la Direction des œuvres universitaires Ain El-Bey, sous la supervision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a fait savoir le Directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université Constantine 3, Mehdi Sameraï, lors de la cérémonie de clôture qui s'est tenue en présence des cadres et des responsables de l'Université. Lancé mardi dernier, le Concours qui vise à promouvoir la création cinématographique en milieu universitaire, a rassemblé 17 établissements universitaires qui ont proposé 19 films, dont seulement 6 ont été retenus pour la phase finale, a ajouté M. Sameraï, également président du comité d'organisation de cette compétition.

APS

PANORAMA DU FILM NATIONAL SUR SMARTPHONE DE RELIZANE

Le court métrage du réalisateur Zidane Djillali décroche le premier prix



Le court-métrage "Mon père murmure d'un autre monde" du réalisateur Djilali Zidane a remporté le premier prix de la manifestation "Panorama du film national sur smartphone", dont la clôture s'est déroulée à Relizane.

Le deuxième prix a été décerné au film "Thawrat Flita" de la réalisatrice Fatma Ouadah, tandis que le troisième prix est revenu au court-métrage "Al-Ghadr" (La Trahison) du réalisateur Abdallah Ben Djada.

Lors de la cérémonie de clôture, le directeur de l'événement, Tayeb Bentouati, a souligné à l'APS que "cette manifestation culturelle a constitué une occasion importante pour découvrir de jeunes talents, favoriser les échanges et la compétition entre différentes œuvres réalisées par des jeunes et des étudiants de la wilaya, portant des messages nationaux et sociaux autour de l'amour de la patrie et du sentiment d'appartenance".

De son côté, Ahmed Mekki Doudji, responsable des ateliers de formation organisés en marge de l'événement, a indiqué que les participants ont bénéficié, durant trois jours, d'une formation destinée à développer leurs compétences dans plusieurs modules relatifs à l'écriture, à la réalisation cinématographique et au montage.

Il a souligné que ces jeunes amateurs disposent de capacités prometteuses leur permettant de produire, à l'avenir, des courts-métrages et de prendre part à diverses manifestations cinématographiques.

A noter que la manifestation "Panorama du film national sur smartphone" a été organisée durant trois jours par la Maison de la culture Mohamed Issakhem de Relizane, sous le slogan "De la mémoire de la Révolution à l'objectif de la jeunesse", avec la participation de 11 courts-métrages réalisés par des jeunes de la wilaya, traitant des thèmes liés à la mémoire, à l'histoire et à l'amour de la patrie.



INNOVATION

L'Algérie se positionne pour améliorer son classement mondial grâce à ses capacités et son potentiel humain

La Conférence nationale sur l'innovation, organisée dimanche à Alger par le ministère de l'Industrie, a mis en lumière les importantes avancées et les vastes potentialités dont dispose l'Algérie pour progresser significativement dans l'Indice mondial de l'innovation (GII), publié chaque année par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Réunissant experts nationaux, représentants institutionnels et acteurs de l'écosystème d'innovation, la rencontre a permis d'examiner les évolutions du classement mondial et les pistes susceptibles d'améliorer la position du pays dans les prochaines éditions.

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benissa, a souligné l'importance accordée par les pouvoirs publics au GII, rappelant les efforts entrepris pour rendre l'Algérie plus attractive aux investissements et stimuler sa compétitivité économique.

Il a insisté sur la nécessité d'une coordination renforcée entre les différents secteurs concernés, condition indispensable pour élaborer des politiques cohérentes en matière d'innovation, de recherche scientifique et de développement technologique.

Le directeur du bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othman, a affirmé que le pays possède les capacités nécessaires pour accéder à de meilleurs rangs internationaux, notamment grâce à la qualité de sa ressource humaine, à la hausse du nombre de brevets d'invention et à la croissance remarquable des start-up locales.

Pour lui, l'Algérie dispose d'une base solide lui permettant d'asseoir un écosystème d'innovation prometteur.

Le président du Comité national intersectoriel chargé du suivi du classement algérien dans le GII, Mahmoud Bouziane, a présenté une analyse détaillée de la situation du pays selon les normes adoptées dans l'indice.

Il a mis en relief les points forts, les progrès réalisés mais aussi les axes d'amélioration nécessaires pour refléter fidèlement les efforts engagés par les institutions, les universités et les entreprises innovantes.

Intervenant à son tour, le rédacteur principal du GII, Sacha Wunsch-Vincent, a rappelé que l'innovation est



un processus de long terme, dont les fruits ne se concrétisent qu'avec une vision durable et un investissement régulier.

Il a insisté sur la nécessité d'impliquer davantage le secteur privé dans le financement de la recherche, estimant que ce partenariat public-privé constitue l'un des leviers les plus efficaces pour renforcer la performance globale d'un pays dans le domaine de l'innovation.

À travers cette conférence, l'Algérie réaffirme son

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N°:50/2025

CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE AGHOUAT

NIF: 001303019002462

Institut de l'Opération: étude, suivi, réalisation d'une école type « 2 » à ANFOUS (cité Laarbi Ben Mhidi)

N° Opération : N.1.011.044.01.4003.000.003.25.003

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant la réalisation d'un lycée type 1000/200 ration à LAGHOUAT pour 18 selon les lots suivants:

Designation des lot	Qualification demandée
N° 01 : groupe scolaire + travaux Réseaux divers	Qualifiés en bâtiment catégorie II et plus (activité principale) une attestation de bonne exécution ou exécution ou la somme de deux attestation en bâtiment ou équipement public pour les années (2020-2021-2022-2023-2024) supérieure ou égale 470 000.00 DA
Lot N° 02 : demi-pension	Qualifiés en bâtiment catégorie II et plus (activité principale ou secondaire) une attestation de bonne exécution ou exécution ou la somme de deux attestation en bâtiment ou équipement public pour les années (2020-2021-2022-2023-2024) supérieure ou égale 8 000.000 DA
Lot N° 03 : logement d'astreinte	Qualifiés en bâtiment catégorie II et plus (activité principale ou secondaire) une attestation de bonne exécution ou exécution ou la somme de deux attestation en bâtiment ou équipement public pour les années (2020-2021-2022-2023-2024) supérieure ou égale 5 000.000 DA
Lot N° 04 : Aménagement extérieur + mur extérieur + stade + éclairage extérieur.	Qualifiés en bâtiment catégorie II et plus (activité principale ou secondaire) une attestation de bonne exécution ou exécution ou la somme de deux attestation en bâtiment ou équipement public pour les années (2020-2021-2022-2023-2024) supérieure ou égale 5 000.000 DA

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saïfi Boulaflas-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «lot N° : _____ », «L'offre technique» ou «L'offre financière» selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N°50 /2025 et l'adresse du maître d'œuvre

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelles: qualification, capacités financières :les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques : références professionnelles..... voir article 08 du cahier des charges (instructions aux soumissionnaires).

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté», Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes :

(Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global). Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saïfi Boulaflas-Laghouat)

le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la Presse électronique accréditée du (08 H :00) à (11 :00)

L'ouverture, en séance publique ,des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 11 h, c'est à dire qui coïncide avec un jour ferien ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 10 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DAIRA DE BABOR

COMMUNE DE SERDJ EL GHOUOL

NIF : 0 984 1935 51573 14

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

conformément aux dispositions la loi * 23-12 du 05 aout 2023 fixant des règles générales aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national 07/2025 Lance dans les quotidiens AFRIKA NEWS , ET DK NEWS le 06/11/2025 et presse électronique ALGERIE 54 , DZ NEWS LE 09/11/2025 accréditée pour la fourniture des produits de l'alimentation pour les restaurateurs scolaires au cours de l'exercice financier 2026, répartis en quatre catégories comme suit :

* LOT 01 : Alimentation Générale: Légumes et Fruits * LOT 02 VIANDES Rouges et Blanches et œuf

* LOT 03 : produit laitier formé et yaourt * LOT04 : Pain

Qu'après analyse des offres, le projet a été attribué à titre provisoire au soumissionnaire suivant :

LOT	attributaire	NIF	MONTANT MIN TOUT LES TAX	MONTANT MAX TOUT LES TAX	OBSESSION
AUMALITION GENERALE: LEGUMES ET FRUITS	BOUDJENOUA ABDERRAOUF EPICERIE	10219160022018501900	7.045.100.00	8.777.220.00	MOINS DISANT
VIANDES ROUGES ET BLANCHES ET ŒUF	AMGHAR WALID (BOUCHER)	18619160002514701900	4.184.000.00	6.446.000.00	MOINS DISANT
PRODUIT LAITIER FORMAGE ET YAOURT	BOUDJENOUA ABDERRAOUF EPICERIE	10219160022018501900	1.740.000.00	2.308.000.00	MOINS DISANT
PAIN	BOUHROUD WAHAB BOULANGERIE INDUSTRIEL	186193500197116	459.000.00	484.500.00	OFFRE UNIQUE

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de mes services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès du président de la commission des marchés de la commune de Serdj El Ghoul selon l'article 56 de la loi * 23-12 du 06 aout 2023 fixant des règles générales aux marchés publics ET l'article 82 Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. et ce dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Harry Potter et les Reliques de la mort : 1re partie



Après la mort tragique d'Albus Dumbledore (Michael Gambon), l'ordre du Phénix se mobilise pour protéger Harry Potter (Daniel Radcliffe), le jeune sorcier au destin exceptionnel, désormais menacé par la montée en puissance de Voldemort (Ralph Fiennes). Dans un monde où la terreur règne, Poudlard est tombé sous le contrôle des mangemorts, et le ministère de la Magie est infiltré par les forces obscures. Alors qu'un mariage festif entre Bill Weasley (Domhnall Gleeson) et Fleur Delacour (Clémence Poésy) se transforme en chaos lorsque des mangemorts s'y introduisent, Harry parvient à s'échapper avec ses fidèles amis, Hermione Granger (Emma Watson) et Ron Weasley (Rupert Grint).

Notre Histoire de France Saison 2



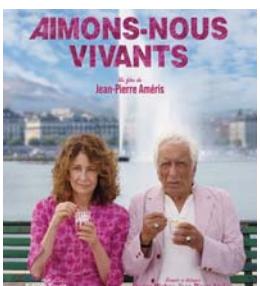
Dans une France en quête de stabilité après les tumultes révolutionnaires, un jeune général corse émerge : Napoléon Bonaparte. Stratège audacieux et visionnaire, il gravit les échelons du pouvoir à une vitesse fulgurante, remportant des victoires éclatantes, qui font de lui un héros national. Mais, derrière les faits d'armes du chef de guerre se dessine une histoire d'amour aussi passionnée que complexe avec Joséphine de Beauharnais. Leur union, marquée par des douces, des intrigues et une volonté commune de grandeur, devient le socle d'une ascension politique inédite.

Tom et Lola Saison 2



La relation de Tom et Lola, toujours aussi taquins mais troublés par l'ultimatum de leurs partenaires respectifs, "prend un nouveau tournant", de l'avoué même de Dounia Coesens, rencontré à l'occasion du retour de la série. Car si jusqu'à présent Cynthia tournait un peu autour du pot avec Tom, cette saison, elle impose clairement ses exigences. La tentative de la dernière chance ? Peut-être ! Quant à Guillaume, s'il est plus tolérant, il sort quand même les rames avec Lola. Malmenés dans leur vie personnelle, Tom et Lola, qui vont fêter leurs vingt ans d'amitié, le seront aussi au boulot. Confronté à son passé, le capitaine Serino va se retrouver en bien mauvaise posture.

Aimons-nous vivants



AIMONS-NOUS VIVANTS

du jeu de Jean-Pierre Améris

La France a un incroyable talent Saison 20



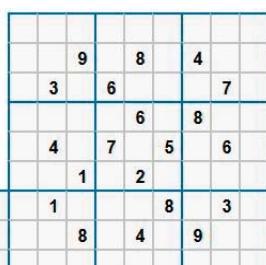
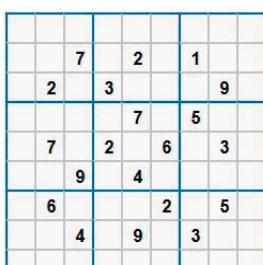
Ils sont 13 candidats à revenir pour une nouvelle prestation dans l'espoir de décrocher leur ticket pour la suite de l'aventure. A l'issue de ce deuxième quart de finale, seuls cinq artistes rejoindront la demi-finale. Claudio Capéo prend place aux côtés d'Eric Antoine, Marianne James, Hélène Ségara et Sugar Sammy derrière le pupitre du jury. L'auteur-compositeur-interprète, connu pour sa voix puissante et son énergie sincère, apportera son regard bienveillant et son exigence d'artiste de scène. Et comme tout juré invité, il dispose de son Golden Buzzer personnel, lui permettant d'envoyer directement son talent "coup de coeur" en demi-finale, sans passer par les délibérations.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2869

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Utile en situation difficile
- 2 - Matière vitrée - Faire une copie solide
- 3 - Acrobatie - Petit fer
- 4 - Coordination - Croqueuse de pomme - Matières de balaïeu
- 5 - Aber - Vraiment pas fixées
- 6 - Crut sans vérifier - Bastide - Septième en Grèce
- 7 - Propre à une organisation mondiale - Ménéral
- 8 - Partisan d'un état juif
- 9 - Belles compétitions - Changera de peau
- 10 - Partie d'une grande question - Verrouillait

Verticalement:

Zenneurs



A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

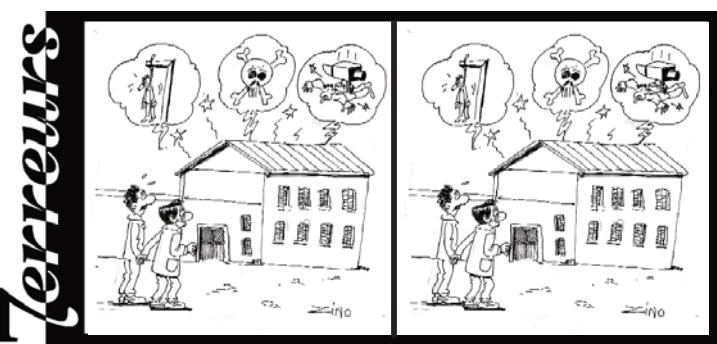
"Il n'y a qu'un poltron qui puisse se vanter de n'avoir jamais eu peur."

Ralph Waldo Emerson

Mots croisés n°2869



- A - Sans morale
- B - Sensation - Mieux vaut le chanter do
- C - Soirée dansante - Aller trop loin
- D - Règle de culte - Refuge
- E - Drupe à huile - Il grecque
- F - Lignée des gamètes
- G - Mauvaise mais classique conseillère - Ravagote
- H - Passas à côté - Fiable
- I - Joyeux compère - Élément d'un ensemble
- J - Appel familier pour Capone - Répétéra
- K - Reproduisit - Il va lentement au Brésil
- L - Aplanissais



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1569

lecteur d'images		sévère mises à jour des stocks		opérais partie de siècle		donnent la liste enlevas		manque d'ardeur copie ville de divorce		mamelle de vache		assistée sommet à la mode	
avare de comédie													
ornement										lame d'aire pensionnaires			
abri de voilier				jour de semaine pleine d'aspérités						fleuve turinois titane en formule			
préposition			donnent un coup										
surpris			négation					pilote de camion réfutes				principal	
souche									sous mi		apris		
orient			manufacture drue						anneaux marins		image de douceur		
firmement				bizarre					passe tout près fruits de montagne				abandonnées de tous
épuisées				ancien					ville de Toscane				
cuir								passages bibliques	agés				
sanctifiés								garantir					
restau- rant militaire	mouche africaine commen- cerà			commode abattais						petite planche prix de cinéma			
									alorifiée				
			très courants partie du Sahara								vu dans un livre		
temps des vacances		fortes presses couverts de vapeur							bouclier		souderais		
amoncel- lent			allure générale de l'or au labo						bénéfiques				répeta trois fois
infatua- tifs								très fatigante patron d'arche					
possédé		amour de Zeus								s'esclaf- fer			
grande vigne		ville sur la Tille								pièce de charre			
affermi- ras				chefs d'états cri de corrida						thymus du veau un des cinq sens			Capone pour un intime

Solution

Mots Croisés n°2869

1	D	E	B	R	O	U	I	L	L	A	R	D
2	E	M	A	I	L		R	O	U	E	R	
3	V	O	L	T	I	G	E	U	R	F	E	
4	E	T		E	V	E		P	O	I	L	S
5	R	I	A		E	R	R	A	N	T	E	S
6	G	O	B	A		M	A	S	E	T	A	
7	O	N	U	S	I	E	N		I	R	A	I
8	N		S	I	O	N	I	S	T	E	S	
9	D	U	E	L	S		M	U	E	R	A	
10	E	T	R	E		F	E	R	M	A	I	T

Grille géante n°1569

ATHLÉTISME**2026, une année charnière pour l'Algérie sur la scène mondiale**

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) aborde l'année 2026 avec une ambition clairement affirmée : placer l'Algérie au cœur des grands rendez-vous internationaux et offrir aux athlètes les meilleures conditions pour performer.

Par F. YANIS

Portée par une vision stratégique renforcée et un programme particulièrement dense, l'instance dirigée par M. Boukais entend mobiliser l'ensemble de ses moyens, avec l'appui des pouvoirs publics, pour hisser les couleurs nationales au plus haut niveau mondial.

Cette dynamique débute dès le 10 janvier, avec un premier défi de taille : les Championnats du monde de cross-country à Tallahassee, en Floride.

Épreuve réputée pour son exigence physique et technique, elle constituera le premier test majeur pour les spécialistes du fond et du demi-fond.

Une compétition qui, selon la FAA, doit servir de tremplin à une saison internationale qui s'annonce d'une intensité rare.

À peine revenus des États-Unis, les athlètes algériens devront rapidement enchaîner avec un autre rendez-vous important : les Championnats arabes, prévus le 20 janvier en Irak.

Un déplacement essentiel pour conserver la place de l'Algérie parmi les nations phares du monde arabe et maintenir le niveau de compétitivité de la sélection.

Le début de l'année sera également marqué par une transition vers la saison indoor.

Du 20 au 22 mars, la Pologne accueillera les Championnats du monde en salle, une étape clé avant les échéances estivales.

Quelques semaines plus tard, le 12 avril, les marcheurs algériens s'enverront pour le Brésil afin de participer aux



Championnats du monde par équipes, une compétition stratégique pour le classement mondial.

Le printemps donnera ensuite la priorité à la relève.

Fin avril, l'Arabie saoudite sera l'hôte des Championnats arabes U-20, une plateforme idéale pour l'élosion des jeunes talents.

Le mois de mai mettra pour sa part l'accent sur la vitesse, avec les Mondiaux de relais à Gaborone, au Botswana, où la cohésion des équipes algériennes sera déterminante.

L'été 2026 s'annonce tout aussi chargé.

Du 7 au 11 juillet, les Championnats d'Afrique seniors se

tiendront au Ghana, un rendez-vous majeur pour confirmer la montée en puissance de l'athlétisme algérien. Quelques semaines plus tard, les États-Unis accueilleront les Mondiaux U-20, une compétition mondiale consacrée aux futurs champions.

Début août, l'Egypte sera le théâtre des Championnats arabes U-18, une nouvelle opportunité de valoriser la nouvelle génération.

Un des moments forts de l'année sera sans conteste le nouveau format des Championnats du monde « Ultimate », prévu en Hongrie du 11 au 13 septembre, où les meilleurs athlètes de la planète s'affronteront dans un événement repensé pour offrir un spectacle sportif d'envergure.

Dans le même mois, les épreuves de course sur route se tiendront au Danemark, avant que les athlètes algériens ne rejoignent l'Italie pour les Jeux méditerranéens à Tarente, une compétition où l'Algérie a souvent brillé.

La clôture de l'année ne sera pas en reste : les Championnats arabes U-23 se dérouleront en Egypte à la mi-octobre, avant un rendez-vous historique sur le continent africain.

Pour la première fois, les Jeux olympiques de la jeunesse auront lieu en Afrique, à Dakar.

Un événement inédit qui permettra aux jeunes talents algériens de s'illustrer et de porter haut les couleurs nationales dans un cadre olympique. Avec ce programme dense, exhaustif et stratégique, la FAA confirme sa volonté de restructurer l'athlétisme algérien autour de l'excellence, de la formation et de la performance.

L'année 2026 pourrait bien être celle du renouveau et des grandes ambitions retrouvées.

CYCLISME - MEILLEUR COURREUR AFRICAIN 2025 L'Algérien Hamza Yacine (Madar Pro-Cycling Team) en 5^e position

Le Fédération algérienne de tennis (FAT) a lancé son projet "FAT Academy" à travers le territoire national, a annoncé lundi l'instance fédérale. "Il s'agit d'une initiative nationale ambitieuse destinée à initier les enfants âgés de cinq à six ans à la pratique du tennis. Ce programme structuré vise à offrir aux plus petits un environnement d'apprentissage complet, intégrant un suivi sportif, médical et éducatif adapté", a précisé la FAT dans un communiqué.

Treize (13) clubs pilotes ont été sélectionnés pour lancer ce projet dans sa première phase : MTCB Boufarik, HAMRA Annaba, ASJK Boumerdes, MBR Béjaïa, USMA Annaba, EST Tipaza, CBJT Mostaganem, CRBBKT Bordj El Kiffan, CRBBK Bordj El Kiffan, RCBI Biskra, CTZ Tlemcen, TCH Hydra et le Centre fédéral de la FAT à Ben Aknoun.

"Ces clubs, qui ont été sélectionnés selon des critères précis, constituent la première phase d'un déploiement progressif qui sera élargi progressivement à d'autres structures à travers le territoire national", a ajouté la même source. Ce projet, s'appuie également sur une plateforme numérique fédérale, conçue pour centraliser les données des clubs, améliorer l'organisation et garantir une gestion moderne du développement des jeunes talents. Un matériel pédagogique et technique adapté a été mis à la disposition des clubs concernés, afin d'assurer un encadrement optimal.



meilleur coureur africain a été complété par Henok Mulubrhan (Erythrée-XDS Astana) et Natnael Tesfazion (Erythrée-Movistar).

Chez les dames, le titre de la meilleure cycliste africaine pour Biniam Girmay, après les précédentes distinctions, décrochées en 2020, 2021, 2022 et 2024.

Le podium de cette édition 2025 du

tournoi lors de la 5^e étape. Le Court avait qui avait passées quatre journées avec le maillot jaune sur le dos, avait réalisé la meilleure saison de

la Sud-Africaine Ashleigh Moolman Pasio (AG Insurance Soudal Team) et l'Ethiopienne Tsige Kiro (CMC).

Au classement par équipes, l'Algérie a pris la quatrième place, devancée par l'Erythrée, Maurice et le Rwanda, au moment où l'Ethiopie

s'est contentée de la 5^e place, devant le Mali (6^e) et le Cameroun (7^e).

EL TARF**2.000 jeunes attendus vendredi au «marathon écologique de la jeunesse» à El Kala**

Quelque 2.000 jeunes de plusieurs wilayas du pays sont attendus au "marathon écologique de la jeunesse" prévu vendredi dans le voisinage du lac Tonga, à El Kala (El Tarf), a indiqué, lundi, la directrice de la jeunesse et des sports (DJS), Nabila Himani.

Le même responsable a précisé que le parcours de ce cours, organisé à l'occasion de la Journée mondiale du volon-

tariat (5 décembre de chaque année), a été tracé sur une distance de 7 km le long des berges du lac Tonga, classé zone humide d'importance internationale de la convention de Ramsar. Les concurrents courront sur des sentiers naturels à travers forêts, zones humides et espaces protégés, offrant ainsi une expérience sportive unique au cœur de paysages

magnifiques, ce qui illustre la richesse environnementale de la région. Cette manifestation vise à "promouvoir les valeurs de citoyenneté environnementale" et à "encourager le volontariat dans les rangs des jeunes et des associations", selon Mme Himani qui a précisé que cet événement, placé sous le patronage de la direction de la jeunesse et des sports, est organisé par la DJS

en coordination avec la direction de l'environnement et sous l'égide du wali d'El Tarf.

Le "marathon écologique de la jeunesse", inscrit dans le cadre de la 6^e rencontre nationale des jeunes volontaires (du 4 au 8 décembre) combinant sport et volontariat, offrant ainsi aux jeunes l'opportunité de contribuer activement à la protection de l'environnement et à la promotion du tourisme

écologique dans la wilaya d'El Tarf. Le même responsable a souligné que cet événement à caractère environnemental visait à "renforcer l'esprit de volontariat et de travail collectif, et à encourager les initiatives au service de l'environnement et de la santé publique, d'autant qu'El Tarf est l'une des wilayas les plus importantes en termes de nature et d'écotourisme".

APS

GROUPE ASMIDAL - ANNABA Conclusion de 5 conventions de parrainage dans les domaines du sport et de l'éducation

Le groupe industriel de fabrication d'engrais et produits phytosanitaires, Asmidal d'Annaba, a conclu dimanche cinq conventions de parrainage dans les domaines du sport et de l'éducation.

En sport, ces conventions ont concerné le club de football USM Annaba, le club de Handball OM Annaba, le club de football US Boukhadra et le club de tennis d'Annaba, alors que la convention concernant le secteur de l'éducation a porté sur l'équipement de 10 établissements scolaires en 1.660 chaises et 1.050 tables en plus de fournitures bureautiques diverses.

Le chef de l'exécutif local, Abdelkrim Lamouri, a indiqué à l'APS que ces initiatives viennent consolider le soutien apporté aux clubs sportifs dans la wilaya d'Annaba qui constitue un réservoir de sportifs nécessitant un accompagnement permanent outre le développement du secteur de l'éducation par l'améliora-

tion des conditions de scolarisation. Les secteurs de la solidarité, de la santé et du sport scolaire ont aussi besoin d'accompagnement supplémentaire pour améliorer les prestations fournies aux catégories bénéficiaires, a-t-il ajouté. De son côté, le PDG du groupe Asmidal, Mohamed Benkada Noureddine, a souligné que "le parrainage constitue un engagement national avant d'être une initiative de soutien", affirmant la poursuite du travail dans le cadre de la feuille de route tracée pour la relance du secteur sportif. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de l'APW, Abdellaziz Chellali, le secrétaire général de la wilaya, Abdellahim Fekraoui, les cadres



des deux secteur de l'éducation et de la jeunesse et des

sports, les présidents des quatre clubs sportifs et des deux

ligues régionale et de wilaya de football.

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER Résiliation à l'amiable du contrat de Salim Boukhanhouche

La Direction de l'USM Alger a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat le liant au milieu de terrain, Salim Boukhanhouche, à indiqué dimanche soir le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

"La direction de l'USM Alger annonce avoir trouvé un accord mutuel avec le joueur Salim Boukhanhouche pour la résiliation de son contrat avec le club.", peut-on lire sur le communiqué du club algérois.

La direction de l'USMA a adressé ses sincères remerciements au



joueur pour sa contribution tout au long de son passage au club et lui souhaite une belle contin-

uation dans sa carrière. Sous contrat avec le club algérois jusqu'en juin 2026, le milieu de

terrain âgé de 34 ans avait rejoint le club algérois en janvier 2024 pour un contrat de deux saisons, après la résiliation de son bail avec la JS Kabylie, rappelle-t-on.

Considéré comme un titulaire à part entière lors du précédent exercice, le natif de Merouana (Batna) ne fait plus partie de l'échiquier de l'entraîneur Abdellah Benchikha depuis le 13 octobre dernier.

L'ancien international algérien serait convoité par plusieurs clubs algériens notamment le CR Belouizdad et le MC Alger.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR.C) Le point à l'issue de la 2^e journée



Le point du groupe C, à l'issue des matchs de la deuxième journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine, disputés samedi et dimanche :

Samedi 29 novembre 2025 :

AS Otoho d'Oyo (CGO) - CR Belouizdad (ALG) 4-1

Dimanche, 30 novembre :

Singida Black Stars (TAN) - Stellenbosch FC (AFS) 1-1

Classement :	Pts	J	Diff
1). Stellenbosch FC	4	2	+1
2). AS Otoho	3	2	+2
3). CR Belouizdad	3	2	-1
4). Singida Black Stars	0	2	-2

Reste à jouer :

3^e journée (25 janvier 2026) :

Singida Black Stars - AS Otoho
CR Belouizdad - Stellenbosch FC

4^e journée (1er février 2026) :

AS Otoho - Singida Black Stars,
Stellenbosch FC - CR Belouizdad

5^e journée (8 février 2026) :

Singida Black Stars - CR Belouizdad
AS Otoho - Stellenbosch FC

6^e et dernière journée (15 février 2026) :

CR Belouizdad - AS Otoho
Stellenbosch FC - Singida Black Stars

Déjà joués :

CR Belouizdad (ALG) - Singida Black Stars (TAN) 2-0

Stellenbosch FC (RSA) - AS Otoho d'Oyo (CGO) 1-0

NB : Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

FÉDÉRATION fin de mission pour le sélectionneur de la Slovénie Matjaz Kek

Le sélectionneur de la Slovénie, Matjaz Kek, après avoir échoué à qualifier l'équipe nationale pour le Mondial-2026, ne s'est pas vu proposer de nouveau contrat par la Fédération slovène de football (NZS), qui lui cherche un successeur, a annoncé l'instance lundi.

"Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'après sept ans d'une très bonne collaboration, marquée par une qualification réussie pour le Championnat d'Europe, le temps était venu de mettre un terme à notre collaboration", a déclaré la NZS dans un communiqué.

"Nous allons choisir un nouveau sélectionneur en prenant notre temps", a ajouté l'instance.

Le contrat de Matjaz Kek, 64 ans, dont l'équipe a terminé troisième du groupe B des qualifications pour le Mondial-2026



derrière la Suisse et le Kosovo, expirait fin novembre. Lors de son premier mandat de sélectionneur (2007-2011), il était parvenu à qualifier la Slovénie pour le Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud.

Son deuxième mandat, entamé en 2018, a permis à la Slovénie, après 24 ans d'absence, de se qualifier pour la phase finale de l'Euro-2024 où elle avait été éliminée dès la phase de poules.

MONDIAL 2026

Une délégation algérienne de haut niveau à Washington pour le tirage au sort

À la veille d'un événement suivi dans le monde entier, le ministre des Sports et président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Walid Saadi, conduira une délégation officielle à Washington pour assister au tirage au sort de la Coupe du monde 2026, prévu ce vendredi 5 décembre.

Par FYANIS

Le départ est fixé à demain, depuis Alger, avec une équipe élargie composée de dirigeants, techniciens et responsables administratifs.

Cette mobilisation reflète l'importance stratégique accordée par la FAF à ce rendez-vous planétaire.

En effet, la présence de Walid Saadi aux cérémonies officielles ira de pair avec sa participation aux réunions préparatoires de la FIFA.

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, sera également du voyage, afin d'avoir une vision anticipée des futurs adversaires et d'adapter en conséquence les différentes stratégies de préparation.

Sur le plan administratif, la FAF sera représentée par son secrétaire général, Nadir Bouzenad, ainsi que par l'admi-



nistrateur Anis Si Amer, chargés de coordonner les aspects logistiques et organisationnels.

Brahim Benyacine, coordinateur des

équipes nationales, apportera son expertise technique sur la sélection et le suivi des joueurs.

Le secrétaire de l'équipe nationale,

Kamel Guérine, ainsi que le chargé de communication, Saïd Fellak, se chargent pour leur part des relations médias et de la diffusion d'informations officielles.

La FIFA a d'ores et déjà placé l'Algérie dans le chapeau G, un groupe jugé accessible mais qui inclut plusieurs adversaires de taille, notamment la Norvège, le Panama, l'Égypte, l'Écosse, le Paraguay, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, l'Ouzbékistan, le Qatar et l'Afrique du Sud. Un tirage qui exige une préparation rigoureuse, à laquelle la délégation s'attellera dès les premières analyses à Washington.

Cette forte mobilisation témoigne de la volonté de la FAF d'assurer une présence nationale de haut niveau et de préparer minutieusement la participation algérienne à cette Coupe du monde qui s'annonce exceptionnelle à bien des égards.

CAN 2025 - AFRIQUE DU SUD

Le sélectionneur Broos dévoile une liste de 25 joueurs retenus pour le tournoi

L'entraîneur-chef des Bafana Bafana, Hugo Broos, a dévoilé lundi à Johannesburg, une liste finale des 25 joueurs retenus pour prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, a indiqué la Fédération sud-africaine de football sur son site officiel.

Sans surprise, l'effectif est majoritairement composé de joueurs des Sundowns et d'Orlando Pirates. Ces joueurs, issus des deux clubs, ont largement contribué au succès de l'équipe, et l'entraîneur compte sur eux pour la mener à la victoire finale à la CAN prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

L'attaquant de Burnley, Lyle Foster, fait quant à lui partie de la sélection finale cette fois-ci, après avoir manqué la dernière CAN en raison de problèmes de santé.

Shandre Campbell et Tylon Smith figurent pour la première fois dans l'équipe.

La CAF autorise les équipes nationales à inclure

jusqu'à quatre joueurs supplémentaires dans leur effectif de 23, afin de pallier d'éventuelles blessures. Broos a convoqué une équipe de 25 joueurs, incluant les deux joueurs supplémentaires pris en charge par la SAFA.

L'équipe nationale sud-africaine (Bafana Bafana) est dans le groupe B avec l'Angola, le Zimbabwe et l'Egypte. Son premier match aura lieu contre l'Angola le 22 décembre.

La liste des joueurs retenus :

Gardiens de but : Ronwen Williams (Mamelodi Sundowns), Sipho Chaine (Orlando Pirates FC), Ricken Goss (Siwelele FC).

Défenseurs : Khuliso Mudau (Mamelodi Sundowns FC), Mbekezeli Mbokazi (Orlando Pirates FC), Nkosinathi Sibisi (Mamelodi Sundowns FC), Aubrey

Modiba (Mamelodi Sundowns FC), Samukelo Kabini (Molde FK/NOR), Thabang Matuludi (Polokwane City FC), Siyabonga Ngezana (FCSB FC/ROM), Khumulane Ndamane (TS Galaxy FC), Tylon Smith (Queens Park Rangers FC/ENG).

Milieux de terrain : Teboho Mokoena (Mamelodi Sundowns FC), Thalente Mbatha (Orlando Pirates FC), Sphephelo Sithole (CD Tondela/POR), Bathusi Aubaas (Mamelodi Sundowns FC).

Attaquants : Evidence Makgopa (Orlando Pirates FC), Lyle Foster (Burnley FC/ENG), Relebohile Mofokeng (Orlando Pirates FC), Mohau Nkota (Al Ittifaq FC/SKA), Sipho Mbule (Orlando Pirates FC), Tshepong Moremi (Orlando Pirates FC), Oswin Appollis (Orlando Pirates FC), Elias Mokwana (Al Hazem/SAK), Shandre Campbell (Club Bruges/BEL).

COUPE ARABE FIFA 2025 (GR. A / 1^{RE} JOURNÉE)**La Syrie bat la Tunisie (1-0)**

La sélection syrienne de football a créé la surprise en s'imposant face à son homologue tunisienne 1-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé lundi après-midi au stade Ahmed-Bin-Ali à Doha, pour le compte de la 1^{re} journée (Gr. A) de la Coupe arabe de la FIFA (1-18 décembre 2025).

L'unique réalisation de la rencontre a été l'œuvre du capi-

taine syrien Omar Maher Khribin (48e) sur coup franc direct.

L'autre match du groupe A oppose le Qatar (pays hôte) à la Palestine (16h45).

La sélection algérienne, tenant du trophée, entamera la défense de son titre mercredi face au Soudan au stade Ahmed-Bin-Ali (13h00, heure algérienne).



FORMATION

Lancement du 3^e module de la Licence CAF A à Tipasa



La Direction technique nationale (DTN) a lancé le troisième module de la Licence CAF A (3e et 4e groupes), organisé au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Vingt-cinq candidats sont concernés par ce module consacré à plusieurs thématiques essentielles : l'entraînement sportif, les systèmes de jeu, l'animation offensive et défensive, l'observation et l'analyse d'un match, ainsi que la gestion et le coaching lors des rencontres. Les participants seront ensuite évalués à l'issue de cette phase. La DTN a publié le planning complet des formations de la Licence CAF A, s'étalant jusqu'au 2 avril 2026.

APS

COUPE D'ALLEMAGNE (8ES DE FINALE)

Dortmund-Leverkusen le choc, le Bayern en danger à Berlin

Le Borussia Dortmund accueille le Bayer Leverkusen mardi pour l'affiche au sommet des huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne, alors que le Bayern se déplace mercredi à Berlin pour y défier l'Union, la seule équipe allemande à lui avoir résisté cette saison. Trois jours après s'être imposé à la BayArena (2-1) en championnat, Ramy Bensebaini et ses coéquipiers reçoivent le Bayer Leverkusen d'Ibrahim Maza.

Ce succès a permis aux joueurs de Niko Kovac de reprendre leur place sur le podium de la Bundesliga à un point de Leipzig (25 contre 26), mais très loin du Bayern. Le Bayern qui n'a plus atteint le dernier carré de la Coupe depuis leur 20e et dernier sacre (le record) en 2020, a été mené au score lors de ses quatre dernières sorties (à Berlin, contre Fribourg, à Arsenal et contre St. Pauli).

Mercredi les hommes de Vincent Kompany retrouvent la pelouse de l'Alte Försterei de l'Union Berlin, où ils ont arraché le match nul (2-2) le 8 novembre grâce à Harry Kane en toute fin de match (90e+3), les deux

seuls points perdus en Bundesliga en 12 journées (34 points sur 36 possibles).

Programme (heure algérienne)**Mardi (18h00)**

Hertha Berlin (D2) - Kaiserslautern (D2)
Borussia Mönchengladbach (D1) - St. Pauli (D1)

(21h00)

RB Leipzig (D1) - Magdebourg (D2)
Borussia Dortmund (D1) - Bayer Leverkusen (D1)

Mercredi (18h00)

Bochum (D2) - Stuttgart (D1)
Fribourg (D1) - Darmstadt (D2)

(20h45)

Hambourg SV (D1) - Kiel (D2)
Union Berlin (D1) - Bayern Munich (D1).



REAL MADRID

RODRYGO, LA STAT' QUI FAIT MAL

Rodrygo (24 ans, 15 apparitions toutes compétitions cette saison) traverse une période noire au Real Madrid, bien au-delà d'un simple passage à vide. Muet depuis son dernier but en mars contre l'Atletico Madrid, l'attaquant brésilien reste sur 30 matchs consécutifs sans marquer, soit 1 339 minutes d'inefficacité, l'une des plus longues séries de l'histoire offensive du club. Seul Rafa Marañón avait connu une disette supérieure à la fin des années 1960 (1 416 minutes). La situation n'est guère meilleure en Liga, où Rodrygo n'a plus trouvé le chemin des filets depuis janvier et cumule environ 1 040 minutes sans but, malgré un expected goal proche de 4 et 14 tirs cette saison. Les occasions existent, mais l'exécution manque, alimentant une spirale qui fragilise son rôle et sa confiance dans un environnement où la pression offensive est permanente.

DECÓ SE FROTTE LES MAINS POUR RASHFORD

Prêté par Manchester United, Marcus Rashford (28 ans, 18 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) enchaîne les bonnes performances avec le FC Barcelone. Une adaptation rapide saluée par Deco, qui a insisté sur le parcours particulier de l'attaquant anglais, lancé très tôt dans un club en reconstruction et soumis à des attentes constantes pendant plusieurs saisons.

"Marcus est un joueur fantastique. Il a dû assumer très tôt le rôle de cadre dans l'un des plus grands clubs du monde, ce n'est pas simple. Manchester United a traversé un changement de génération compliqué, et il était là pendant toute cette période", a expliqué le directeur sportif pour The Times. On cherchait un joueur capable d'occuper les trois postes de l'attaque. On a pu le recruter grâce à son désir de venir au Barça. Il a été patient, il savait qu'on devait respecter les normes financières. On est très heureux de l'avoir avec nous."



CHELSEA CAICEDO N'A PAS L'INTENTION DE PARTIR

Recruté pour près de 133 M€, bonus compris, Moisés Caicedo (24 ans, 18 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) est devenu l'un des piliers du milieu de Chelsea. Malgré son exclusion face à Arsenal (1-1), dimanche en Premier League, le club anglais continue de compter sur lui, fort d'un contrat courant jusqu'en juin 2031 et d'un rôle essentiel depuis son arrivée.

"J'aimerais rester ici longtemps. Je veux plus de trophées avec ce club. Je veux tout donner pour Chelsea parce qu'il n'a jamais douté de moi", a expliqué l'international équatorien après la rencontre. Ces dernières semaines, il a même été question d'une prolongation pour une année supplémentaire.

LIVERPOOL SALAH, UNE PREMIÈRE DEPUIS JUIN 2020

Resté sur le banc lors de la victoire à West Ham (1-2), dimanche, Mohamed Salah (33 ans, 12 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) n'avait plus vécu un match de Premier League sans entrer en jeu depuis le déplacement à Everton (0-0), le 21 juin 2020. Hors périodes d'indisponibilité, l'ailier égyptien venait ainsi d'enchaîner 200 matchs consécutifs en championnat en participant au moins une minute à chaque rencontre. La fin d'une belle série pour le Pharaon.

LE SOULAGEMENT D'ISAK

Contre West Ham (2-0) ce dimanche en Premier League, l'attaquant Alexander Isak (26 ans, 6 matchs et 1 but en PL cette saison) a inscrit son premier but en championnat avec les Reds. Un soulagement pour le buteur suédois.

"Je sais que j'attendais ce but depuis longtemps et que j'ai travaillé dur pour retrouver ma meilleure forme. Je suis encore en chemin, mais je suis heureux d'avoir marqué ce but. Nous devons utiliser cette victoire comme il faut, mais aussi rester humbles. (...) Une seule victoire ne signifie pas que nous sommes de retour. Nous devons continuer à travailler dur et à nous améliorer, nous le savons", a réagi l'ancien joueur de Newcastle.

Liverpool devra confirmer ce succès contre Sunderland, mercredi.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faygal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

COOPÉRATION**Tunis et Alger préparent une nouvelle étape stratégique dans leur partenariat**

À Tunis, les préparatifs vont bon train pour l'organisation de la 23^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération, prévue du 9 au 12 décembre 2025.



C'est ce qu'a annoncé le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, lors d'une audience accordée à une délégation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Tunisie. Selon lui, cette session représente une véritable valeur ajoutée pour l'avenir des relations bilatérales, tant elle intervient dans un contexte de cohésion politique remarquable entre les dirigeants des deux pays.

Nafti a mis en avant le rôle actif de l'Algérie dans les fora internationaux et la conver-

gence des visions diplomatiques entre Alger et Tunis sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux.

Parmi les questions abordées figurent les efforts de réconciliation en Libye, la défense de la cause palestinienne, la coopération méditerranéenne et les enjeux sécuritaires auxquels fait face le continent africain.

Le ministre a également rappelé avec émotion le soutien constant de l'Algérie envers la Tunisie, notamment durant la crise sanitaire liée au Covid-19, soulignant que les deux nations ont toujours su se tenir côté à

côte dans les moments décisifs. Au cours de cette rencontre, les discussions ont également porté sur les défis communs liés à la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et climatique, des enjeux cruciaux pour la stabilité et le développement des deux pays. Pour Nafti, il est essentiel de trouver des solutions concrètes et d'inscrire cette nouvelle étape de coopération dans la mémoire collective des générations futures, afin d'enraciner un partenariat durable et exemplaire.

De son côté, le chef de la délégation algérienne, Mohamed El Hadi Tebssi, a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux réservé par les autorités tunisiennes.

Il a souligné l'importance d'exploiter les conditions politiques favorables actuelles pour élargir les perspectives de coopération et promouvoir un partenariat stratégique fondé sur des projets concrets.

Tebssi a également insisté sur le rôle clé de la diplomatie parlementaire, qui vient accompagner et renforcer la diplomatie traditionnelle par des initiatives et des propositions complémentaires.

Les membres du groupe parlementaire d'amitié ont, quant à eux, réaffirmé leur engagement à œuvrer pour créer des conditions propices à de nouvelles avancées bilatérales, dans un esprit de solidarité, d'écoute et de confiance mutuelle. À l'approche de la 23^e session de la Grande commission mixte, Alger et Tunis semblent plus que jamais déterminées à donner un nouvel élan à leur coopération globale, empreinte d'histoire et portée par une vision commune de l'avenir.

R.E.

ALGER**Le « Processus d'Oran » réaffirme l'ambition africaine d'une paix durable et d'une voix unie sur la scène internationale**

L'Algérie accueille, lundi, au Centre international des conférences « Abdelfatih Rahal », l'ouverture de la 12^e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, une rencontre désormais emblématique connue sous le nom de « Processus d'Oran ».

L'événement, qui s'inscrit dans une conjoncture internationale particulièrement sensible, rassemble un large parterre de ministres africains, de responsables de l'Union africaine (UA), de diplomates et de représentants de l'ONU, illustrant une nouvelle fois la centralité de ce forum dans la réflexion stratégique du continent.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, porteur d'un message fort du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le chef de l'État a tenu à réaffirmer son soutien total à ce processus auquel il accorde, selon les termes rapportés par M. Attaf, « une grande attention », veillant à sa continuité, à sa consolidation et à son élargissement.

Ce soutien politique constant traduit la place centrale qu'il occupe l'Afrique dans la diplomatie algérienne contemporaine.

Cette 12^e édition se distingue également par une configuration inédite : l'Algérie y participe doublé, en tant que membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) « un rôle qu'elle assume avec une implication accrue » mais aussi comme membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

(CPS). À cela s'ajoute, bien entendu, son statut de pays hôte et de fondateur du Séminaire d'Oran, lancé en 2013 et devenu au fil des années un rendez-vous majeur du calendrier diplomatique africain.

L'importance de ce forum tient à sa mission : renforcer la coordination entre les membres africains du Conseil de sécurité (A3), les membres du CPS et les institutions africaines, afin de faire prévaloir des positions communes et de porter la voix de l'Afrique au cœur des décisions internationales. Le Séminaire examine chaque année les acquis de ce mécanisme, identifie les défis les plus urgents et propose des mesures concrètes pour rendre l'action africaine plus cohérente et plus efficace.

L'édition 2025 n'échappe pas à cette tradition, avec un accent particulier mis sur la nécessité de consolider les synergies entre l'A3+ et le CPS dans l'exécution de leurs mandats respectifs. Au-delà de son rôle technique, le « Processus d'Oran » est devenu un espace politique de premier plan.

Depuis sa création, il représente une plateforme continentale essentielle pour repenser la gouvernance sécuritaire africaine et promouvoir des solutions endogènes, adaptées à la complexité des crises qui traversent l'Afrique.

L'adoption, en 2021, de la décision officialisant l'institutionnalisation du Séminaire en tant que « Processus d'Oran », avec Oran comme lieu permanent, fut une marque de reconnaissance internationale de l'efficacité de cette initiative algérienne.

L'édition actuelle se tient ex-

ceptionnellement à Alger, au lendemain de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique, un contexte symbolique qui rappelle le poids de la mémoire historique dans la construction d'une paix durable.

Dans son allocution, le ministre Ahmed Attaf a insisté sur la portée stratégique de cette rencontre.

« Faire du Processus d'Oran une occasion pour renouveler l'engagement à formuler des solutions africaines pour guérir les maux africains » a-t-il déclaré, en appelant à une mobilisation collective renforcée. Cette vision, ancrée dans la doctrine algérienne du règlement pacifique des conflits, traduit une conviction profonde : l'Afrique doit davantage compter sur elle-même, sur ses institutions et sur ses dynamiques internes pour répondre aux défis sécuritaires, politiques et humanitaires.

M. Attaf a également insisté sur l'importance du plaidoyer africain au sein des instances multilatérales. Il a exhorté les participants à défendre d'une « seule et même voix » les priorités du continent au Conseil de sécurité et dans tous les espaces décisionnels où se façonnent les équilibres mondiaux.

L'objectif est clair : mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans les structures internationales, où le continent, bien qu'au cœur des enjeux sécuritaires mondiaux, demeure insuffisamment représenté.

Ce message rejoint les aspirations partagées par de nombreux dirigeants africains présents au Séminaire : renforcer la place de l'Afrique dans le système inter-

national et consolider son rôle dans l'anticipation et la gestion des crises. Alors que le continent fait face à une montée préoccupante des conflits armés, à la réurgence de coups d'État, aux conséquences déstabilisantes du terrorisme et à l'impact croissant des changements climatiques, l'exigence de solutions africaines devient plus urgente que jamais.

Le Séminaire de haut niveau apparaît ainsi comme l'une des rares arènes où se construit, pas à pas, une stratégie africaine intégrée de paix et de sécurité. Il sert également de passerelle entre l'UA, les Nations unies et les partenaires du continent, dans une logique de dialogue, de coopération et de codécision.

Les recommandations attendues à l'issue de cette 12^e session devraient contribuer à renforcer cette dynamique, en proposant de nouveaux mécanismes, plus pragmatiques et plus adaptés aux réalités africaines.

En accueillant ce rendez-vous, l'Algérie confirme une nouvelle fois son rôle de pays pivot dans la sécurité régionale et continentale.

Active sur les plans politique, diplomatique et institutionnel, elle poursuit son engagement historique pour la stabilité de l'Afrique, dans le respect des principes de non-ingérence, de solidarité et de règlement pacifique des différends. Le « Processus d'Oran » porte l'empreinte de cette vision et continue d'incarner, année après année, l'ambition d'un continent qui affirme sa voix, construit ses propres outils de gouvernance et s'attache à faire de la paix une œuvre collective et durable.

R.E.

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR**Le retour inquiétant du monoxyde de carbone : un danger persistant dans les foyers algériens**

Invisible, inodore et pourtant redoutablement mortel, le monoxyde de carbone continue de frapper. Comme chaque année, et pas seulement en période hivernale, ce gaz toxique est responsable d'accidents dramatiques qui endeuillent des familles entières.

Les premiers bilans de 2025 confirment malheureusement une tendance préoccupante : les unités de la Protection civile ont été sollicitées à 19 reprises au cours des dernières quarante-huit heures, secourant 54 personnes et constatant cinq décès liés à l'asphyxie.

Un chiffre alarmant, qui rappelle l'ampleur d'un fléau que les autorités tentent depuis plusieurs années de contenir. Les appareils de chauffage défectueux ou mal installés demeurent la cause majeure de ces intoxications.

Face à cette réalité, les services compétents appellent régulièrement les citoyens à équiper leurs foyers de détecteurs de monoxyde de carbone, un dispositif simple mais essentiel pour prévenir le pire. Cette recommandation s'inscrit dans le cadre réglementaire fixé par l'arrêté interministériel du 10 novembre 2020.

Le texte définit les exigences techniques imposées aux détecteurs destinés à un usage domestique : indicateur visuel obligatoire, alarme sonore couplée à une alarme lumineuse rouge en cas de danger, et signalisation jaune en cas de défaillance de l'appareil.

L'objectif est clair : offrir aux ménages un dispositif fiable et suffisamment réactif pour sauver des vies. Conscients de l'urgence, les pouvoirs publics avaient déjà pris des mesures fortes.

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 24 janvier 2023, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'équipement gratuit des foyers en systèmes d'alarme contre le monoxyde de carbone.

Une mission confiée au groupe Sonelgaz, chargé de fournir et d'installer des dispositifs lumineux et sonores destinés à détecter toute fuite potentielle.

« Afin de protéger les vies de nos concitoyens », indiquait alors le communiqué de la Présidence, soulignant le caractère prioritaire de cette opération nationale.

Le chef de l'État avait également instruit l'élaboration de textes juridiques stricts interdisant toute modification non autorisée des systèmes de chauffage, des installations de gaz ou des sources d'énergie alimentant les habitations.

Ces nouvelles dispositions visaient à renforcer la sécurité des ménages et à réduire les incidents dus à des interventions imprévues.

Dans la foulée, et conformément aux directives préférentielles, Sonelgaz avait lancé le 1^{er} février 2023 à Boussâda, dans la wilaya de M'sila, une vaste opération d'approvisionnement gratuit des foyers en détecteurs de monoxyde de carbone.

Une initiative saluée par les citoyens, mais qui nécessite une mise en œuvre continue pour atteindre l'ensemble du territoire. Malgré les efforts engagés et les dispositifs réglementaires adoptés, les accidents se poursuivent.

Le « tueur silencieux », comme on le surnomme, continue malheureusement de rôder dans de nombreux foyers.

Les autorités appellent donc à la vigilance permanente, rappelant que la prévention reste la première arme contre ce danger invisible.

L'installation de détecteurs, l'entretien régulier des appareils de chauffage et le respect strict des normes de sécurité constituent aujourd'hui des mesures indispensables pour éviter de nouvelles tragédies.

REDACTION